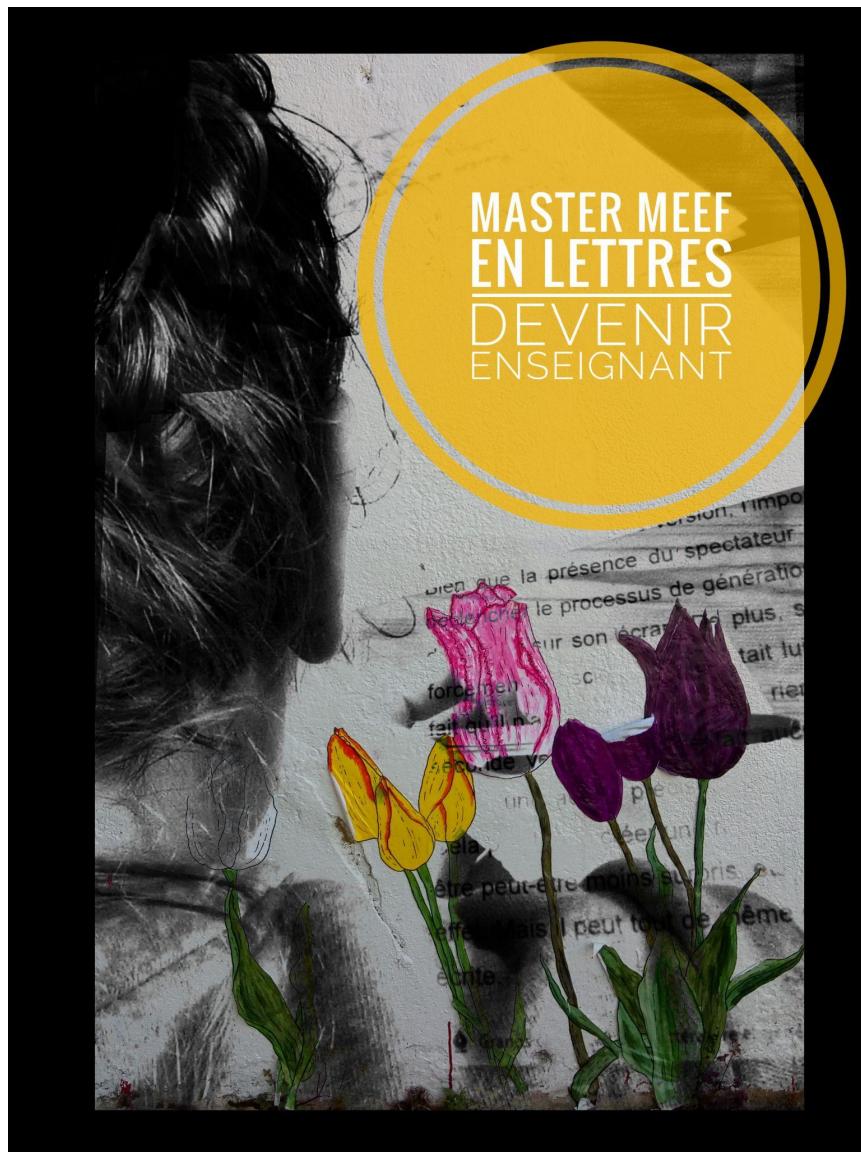


GUIDE DE L'ÉTUDIANT.E

MEEF LETTRES

UNIVERSITÉ RENNES 2/INSPÉ

MEEF1/MEEF2
2021-2022



version du 23 juillet 2021

N.B. : Les informations figurant dans cette brochure peuvent être soumises à des modifications dans le courant de l'année universitaire. Des versions plus récentes de ce document peuvent donc être mises en ligne au gré des informations officielles et de l'organisation du travail sur les différents sites.

Consultez régulièrement le site, les panneaux d'affichage et les ENT pour vous tenir informés.

SOMMAIRE

Deux lieux de formation	5
Le site de l'université Rennes 2	5
Le site de l'INSPÉ	5
Où trouver une information?	6
Contacts	7
Responsables de formation	7
Responsable du Master MEEF parcours Lettres-Université Rennes 2	7
Responsables du Master MEEF parcours Lettres-INSPÉ Rennes	7
Scolarités	7
Dates à retenir	8
INSCRIPTIONS	8
Inscriptions à Rennes 2 et à l'INSPÉ	8
Inscription au CAPES	8
Dates des épreuves écrites d'admissibilité et d'admission au CAPES externe de Lettres	8
RENTRÉE 2021	8
Rentrée MEEF 1	8
Rentrée MEEF 2	9
CALENDRIER	10
Pauses pédagogiques à Rennes 2	10
Stages MEEF1	10
Calendrier INSPÉ	10
Le département de Lettres	15
Équipe de Direction	15
Responsables de disciplines	15
Équipe enseignante de Rennes 2	15
Littérature française	15
Littérature générale et comparée	18
Linguistique	19
Langues et littératures anciennes	20
Métiers de l'Édition et des Bibliothèques	20
Équipe enseignante de Lettres à l'INSPÉ	21
Organisation des enseignements	23
Structure générale du MEEF	23
La langue étrangère en MEEF	23
Présentation générale du MEEF de Lettres	23

Sujets-zéro de l'écrit du CAPES	24
Le stage en établissement scolaire pour les Master 1 MEEF	24
La recherche en Master MEEF	25
La nouvelle maquette de référence	26
La nouvelle répartition des horaires	27
MASTER MEEF 1	27
MASTER MEEF 2	28
Descriptifs des cours	30
MASTER 1	30
Semestre 7	30
Semestre 8	36
MASTER 2	43
Semestre 9	43
Semestre 10	46
Modalités de contrôle	52
Réglementation des examens	54
Fraudes / plagiat	54
Résultats	55
Consignes de sécurité	57

Deux lieux de formation

Le site de l'université Rennes 2

Campus Villejean, Place du Recteur Henri Le Moal, Rennes

Le Département Lettres fait partie de l'UFR ALC « Arts, Lettres, Communication ». Il est situé dans le bâtiment B Nord, au rez-de-chaussée et au troisième étage. Vous y trouverez la direction (bureau B110), les secrétariats et les scolarités (B111, B112), ainsi que la plupart des bureaux d'enseignants (3ème étage bâtiment B).

Dans le couloir du troisième étage (bâtiment B) se trouvent également des panneaux d'affichage par année d'étude régulièrement actualisés.



Le site de l'INSPÉ

153 rue de Saint -Malo, Rennes

À noter : administrativement, l'INSPÉ appartient à l'Université Rennes 1. Sa gestion est commune à l'UBO (Université de Bretagne Occidentale).



Où trouver une information?

Sur le site de l'université : <http://www.univ-rennes2.fr>
Accès aux informations générales

(ex : fonctions et coordonnées des différents services, **dans le domaine "Scolarité"** : dates de rentrée, modalités de contrôle des connaissances, modalités de transfert départ)

Documents téléchargeables sur la page de l'UFR :
<http://www.univ-rennes2.fr/ufr-alc>

Sur le site de l'INSPÉ : <http://www.inspe-bretagne.fr>

Sur l'E.N.T (Environnement Numérique de Travail) :
<http://ent.univ-rennes2.fr>

Accès aux informations vous concernant
via internet (avec votre compte sésame UR2)

(ex : emplois du temps, permanences et absences des enseignants, coordonnées du département, votre dossier administratif ...)

Sur le site de l'INSPÉ: <http://www.inspe-bretagne.fr>
Accès avec votre compte sésame à votre messagerie, aux informations générales, calendrier universitaire, résultats sur l'ENT

Les Modalités de Contrôle des Connaissances en M1 sont accessibles sur le site de l'université

(rubrique MCC et "Scolarité, Examens")

NB. Tout est en contrôle continu pour les assidus.

Les MCC détaillées vous seront communiquées à la rentrée.

Contacts

Responsables de formation

Responsable du Master MEEF parcours Lettres-Université Rennes 2

Responsable MEEF 1 - MEEF 2

Nathalie Rannou

nathalie.rannou@univ-rennes2.fr

Bureau B312 - adresse réservée aux étudiant.e.s : nathalie.rannou.r2@gmail.com

Responsables du Master MEEF parcours Lettres-INSPÉ Rennes

Responsable MEEF 1

Emmanuelle Toudic

emmanuelle.toudic@inspe-bretagne.fr

Bureau B243 - 02 99 54 64 03

Responsable MEEF 2

Stéphanie Lemarchand

stephanie.lemarchand@inspe-bretagne.fr

Bureau B244 - 02 99 54 68 51

Scolarités

Scolarité MEEF de Lettres - UFR ALC - Rennes 2

Isabelle Cosson

isabelle.cosson@univ-rennes2.fr ; scolarite-meef-alc@univ-rennes2.fr

Bureau B113, tel : 02 99 14 15 09

Secrétariat de Lettres - Rennes 2

Isabelle Cosson

isabelle.cosson@univ-rennes2.fr ; secretariat-lettres@univ-rennes2.fr

Bureau B111-113, tel : 02 99 14 15 41

Gestionnaires de scolarité de l'INSPÉ

Jean-Claude Garancher

jean-claude.garancher@inspe-bretagne.fr

02 66 54 64 53

Julien Monfort

julien.monfort@inspe-bretagne.fr

02 99 54 64 06

Dates à retenir

INSCRIPTIONS

Inscriptions à Rennes 2 et à l'INSPÉ

Dès l'annonce par Rennes 2 de l'acceptation de votre inscription en Master MEEF, vous devez aussi vous inscrire administrativement à l' INSPÉ de Bretagne (inscription gratuite).

Votre inscription à Rennes 2 vous délivre un compte Sésame : dès lors vous pouvez notamment accéder aux ressources de la bibliothèque universitaire et vous connecter sur l'ENT de Rennes 2.

Inscription au CAPES

Attention : l'inscription au CAPES est distincte de l'inscription au Master MEEF.

Les inscriptions à tous les concours de la session 2022 ont lieu entre mi-septembre et mi-octobre 2021. Les dates précises sont annoncées sur le site :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre.html>

Dates des épreuves écrites d'admissibilité et d'admission au CAPES externe de Lettres

Non publiées pour 2022. Entre janvier et juillet 2022.

Consulter le site : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

RENTRÉE 2021

Rentrée MEEF 1

Jeudi 2 septembre 2021 : accueil à Rennes 2 à partir de 11h

Accueil général de tous les parcours Master 1 MEEF campus Villejean à 11h (salle à définir)

SALLE B334 à partir de 13h30

- 13h30-15h30 : accueil MEEF 1 de Lettres
- 15h30 : constitution des trombinoscopes

Mardi 7 septembre 2021 à 9h : début des cours à l'INSPÉ

La salle est indiquée dans le hall de l'INSPÉ.

Mercredi 8 septembre 2021 : méthodologie à Rennes 2 de 14h à 18h15

(salle à définir)

- 14h : objectifs de l'initiation à la recherche en master MEEF 1 & 2, méthode et démarche générale en sciences humaines
- 16h15 : problématiques et organisation du mémoire de master MEEF 1 & 2 en didactique de la langue et en didactique de la littérature

Lundi 13 septembre 2021 : début des cours à Rennes 2

Les salles sont indiquées en ligne sur l'ENT Étudiants de l'Université Rennes 2 (service ADE, il faut utiliser son compte Sésame pour y accéder).

Rentrée MEEF 2

Pour les lauréats des concours, le premier semestre commence à l' INSPÉ le vendredi 27 août ; il se termine fin janvier. Le second semestre commence début février et se termine fin mai.

Vendredi 27 août 2021

Accueil et formation des M2 stagiaires et des M2 alternants.

Lundi 30 août 2021

Formation à la prise de fonction des M2 stagiaires et des M2 alternants

Mardi 31 août 2021

Accueil institutionnel conjoint Recteur/ directeur de l'INSPÉ de Bretagne

Mercredi 1 septembre 2021

Pré-rentrée des M2 stagiaires et alternants dans les établissements.

Mercredi 8 septembre 2021 de 14h à 18h15 : méthodologie à Rennes 2 en MEEF 1 et MEEF 2

- 14h : objectifs de l'initiation à la recherche en master MEEF, méthode et démarche générale
- 15h : problématiques et organisation du mémoire de master MEEF en didactique de la langue
- 16h : pause
- 16h15 : problématiques et organisation du mémoire de master MEEF en didactique de la littérature
- 17h15 : le recours aux sciences humaines en didactique du français et dans le cadre du mémoire de master MEEF de Lettres

CALENDRIER

Pauses pédagogiques à Rennes 2

- 30 octobre-7 novembre
- 18 décembre-2 janvier
- 12 février-20 février
- 16 avril-23 avril

Attention : des cours dispensés à Rennes 2 peuvent donc avoir lieu pendant des semaines de vacances scolaires du secondaire.

Calendrier Rennes 2 : <https://www.univ-rennes2.fr/devu/calendrier-universitaire>

Pour les sessions d'examens et les jurys, c'est le calendrier INSPÉ qui vaut.

Stages MEEF1

- o Dates du **stage d'initiation à la pratique professionnelle** : du **lundi 4 au vendredi 7 octobre 2021**
- o Dates du premier stage de pratique accompagnée : Du lundi 17 au vendredi 28 janvier, précédés de **2 jours d'observation** dans la semaine **du 10 au 14 janvier 2022**
- o Dates du second **stage de pratique accompagnés** : du **lundi 21 mars au vendredi 1er avril 2022**
- o **+ 3 jours de stage** dans un autre contexte

Calendrier INSPÉ

- Les formations disciplinaires des MEEF 1 de Lettres ont lieu le mardi toute la journée et le jeudi après-midi. Les enseignements mutualisés ont lieu le vendredi toute la journée.
- Les formations des MEEF 2 ont lieu du mercredi après-midi au vendredi.

À l' INSPÉ, pour les MEEF 2, le premier semestre se termine fin janvier. Le second semestre commence début février et se termine fin mai. Les professeurs stagiaires de M2 bénéficient des vacances scolaires du secondaire mais peuvent avoir cours à Rennes 2 pendant ces périodes.

Pour **les examens** et la publication des **résultats** suite aux jurys, c'est le calendrier INSPÉ qui vaut.

NB. Vous trouverez dans le tableau qui suit les **principales dates à retenir** pour les MEEF 1 et MEEF 2.

Réouverture des services centraux : 18/08/2021
 Réouverture des sites de formation : 23/08/2021
 Rentrée des formateurs : 25/08/2021

Août 2021

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 33	16	17	18	19	20		
S 34	23	24	25	26	27		27.08 et 30.08 : Accueil et formation des M2 stagiaires, des contractuels à tiers-temps et des étudiants en immersion professionnelle.
S 35	30	31					31.08 : Rentrée institutionnelle des M2.

Septembre 2021

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 35			1	2	3	02.09 : rentrée des M1 à Rennes 2. 11 h : tous les parcours MEEF 13h30 : MEEF 1 Lettres	01.09 : pré-rentrée des M2 stagiaires et des contractuels à tiers-temps.
S 36	6	7	8	9	10	07.09 : début des cours des M1 Lettres à l'Inspe (9h). 08.09 : Méthodologie R2/INSPE à R2 de 14h à 18h15	08.09 : Méthodologie R2/INSPE à R2 de 14h à 18h15
S 37	13	14	15	16	17		
S 38	20	21	22	23	24		
S 39	27	28	29	30	1		

Élection des délégués avant la fin du mois de septembre.

Octobre 2021

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 40	4	5	6	7	8	Stage Initiation à la pratique professionnelle	
S 41	11	12	13	14	15		
S 42	18	19	20	21	22		
S 43	25	26	27	28	29	Congés Univ. Rennes 1	

Congés établissements scolaires : du 23 octobre au 8 novembre 2021.

Novembre 2021

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 44	1	2	3	4	5	Congés INSPÉ, UBS, Univ. Rennes 2	
S 45	8	9	10	11	12		
S 46	15	16	17	18	19		
S 47	22	23	24	25	26		

1^{er} et 11 novembre fériés.

Décembre 2021

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 48	29	30	1	2	3		Concours blanc (dates à confirmer)
S 49	6	7	8	9	10		
S 50	13	14	15	16	17	Examens S7 non assidus session 1 Fin du S7	
S 51	20	21	22	23	24	Congés	
S 52	27	28	29	30	31		

M2 : PREMIER CONCOURS BLANC.

Congés en établissements scolaires : du 18 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Janvier 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 1	3	4	5	6	7		
S 2	10	11	12	13	14	2 jours d'observation	Fin du S9
S 3	17	18	19	20	21	2 semaines Pratique accompagnée	
S 4	24	25	26	27	28		

Février 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 5	31	1	2	3	4	Commissions S7	Commissions S9
S 6	7	8	9	10	11	Commissions et jury S7	Commissions et jury S9
S 7	14	15	16	17	18	Congés INSPÉ, UBS, Univ. Rennes 2, Univ. Rennes 1	
S 8	21	22	23	24	25	Concours blanc (date à confirmer)	Concours blanc (date à confirmer)

Congés en établissements scolaires : 5 au 20 février 2022.

M1 : PREMIER CONCOURS BLANC.

M2 : DEUXIEME CONCOURS BLANC.

Mars 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 9	28	1	2	3	4		
S 10	7	8	9	10	11		
S 11	14	15	16	17	18		
S 12	21	22	23	24	25	2 semaines Pratique accompagnée autre contexte	
S 13	28	29	30	31	1		

16 mars à partir de 14h : événement Osons Déklamons à Rennes 2.

Avril 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 14	4	5	6	7	8		
S 15	11	12	13	14	15	Congés INSPÉ, Univ. Rennes 1 (Univ Rennes 2, UBS : congés 18 au 23 avril)	
S 16	18	19	20	21	22		
S 17	25	26	27	28	29		

Congés en établissements scolaires : du 9 au 24 avril 2022.

Mai 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 18	2	3	4	5	6	Examen S8 non assidus Session 1	
S 19	9	10	11	12	13	Session 2 du S7	Session 2 du S9
S 20	16	17	18	19	20		
S 21	23	24	25	26	27		

Pont de l'Ascension : 26 et 27 mai 2022.

Juin 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 22	30	31	1	2	3	Commissions session 1	Commissions session 1
S 23	6	7	8	9	10	Commissions et jury année session 1	Commissions et jury année session 1
S 24	13	14	15	16	17		
S 25	20	21	22	23	24	Session 2 du S8	Session 2 du S10
S 26	27	28	29	30	1	Fin des cours	Fin des cours

Juillet 2022

	L	M	M	J	V	M1 2021/2022	M2 2021/2022
S 27	4	5	6	7	8	Commissions et jury année session 2	Commissions et jury année session 2
S 28	11	12	13	14	15		
S 29	18	19	20	21	22		

Fermeture des sites INSPE : 13/07/2022.

Le département de Lettres

Équipe de Direction

Bureau B110 - tél : 02.99.14.15.53

Charline Pluvinet : charline.pluvinet@univ-rennes2.fr
Xavier Bourdenet : xavier.bourdenet@univ-rennes2.fr

Responsables de disciplines

Littérature française

Dominique Vaugeois, bureau B319 : dominique.vaugeois@univ-rennes2.fr

Littérature générale et comparée

Gaëlle Debeaux, bureau B318 : gaelle.debeaux@univ-rennes2.fr

Linguistique

Marie-Armelle Camussi-Ni, bureau B 304 : marie-armelle.camussi-ni@univ-rennes2.fr

Langues et littératures anciennes

Cécile Corbel, bureau B302 : cecile.corbel@univ-rennes2.fr

Équipe enseignante de Rennes 2

Littérature française

BALLY Marion

Enseigne la littérature française du XVIIIe siècle.

Domaines de recherches : écritures minoritaires et populaires au XVIIIe siècle, étude du canon littéraire, sociocritique.

contact : marion.bally@univ-rennes2.fr

BATY-DELALANDE Hélène

Enseigne la littérature française du XXe siècle.

Domaines de recherche : le roman, en particulier pour la période de l'entre-deux-guerres, les écritures de l'Histoire, littérature et politique, correspondances d'écrivains, le roman contemporain.

Contact : helene.baty-delalande@univ-rennes2.fr

BOURDENET Xavier

Enseigne la littérature française du XIXe siècle.

Domaines de recherche : le roman et la nouvelle au XIXe siècle, romantisme, littérature et Histoire, approche sociocritique des œuvres. Stendhal, Balzac, Mérimée, Chateaubriand, Sand, Barbey d'Aurevilly.

Contact : xavier.bourdenet@univ-rennes2.fr

FERLAMPIN-ACHER Christine

Enseigne la langue et la littérature du Moyen Âge.

Domaines de recherche : éditions de textes médiévaux, travaux sur le roman médiéval (entre autres le roman arthurien), le merveilleux (entre poétique et folklore) et les reprises postérieures des romans médiévaux.

Contact : Bureau B 316 christine.ferlampin-acher@univ-rennes2.fr

GALLON Stéphane

Enseigne la stylistique.

Domaines de recherche : la littérature du XX^e siècle, le roman, la question du temps, l'herméneutique du style.

Contact : stephanegallon@club-internet.fr

GRANGEAN Sacha

Enseigne la littérature française du XVI^e s. en particulier.

Domaines de recherche : littérature de la Renaissance et du XVII^e s., études de genre, traités médicaux, civilité, galanterie, libertinage, écriture du corps.

Contact : sacha.grangean@univ-rennes2.fr

LECOMPTE Jérôme

Enseigne la stylistique.

Domaines de recherche : littérature et langue française du XVII^e siècle, histoire de la rhétorique, rhétorique et esthétique, *ethos*, bienséance, sublime. Racine, Rapin.

Contact : Bureau B 311. jerome.lecompte@univ-rennes2.fr

MAGNOT-OGILVY Florence

Enseigne la littérature française du XVIII^e siècle.

Domaines de recherche : romans-mémoires et romans épistolaires, formes à la première personne, poétique du roman, rapports entre économie et fiction, traductions des romans au XVIII^e siècle, histoire des idées.

Contact : Bureau B311 florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

MAINGUY Laura

Enseigne la littérature française et la littérature générale et comparée.

Domaines de recherche : la poésie contemporaine, principalement française et italienne, notamment les liens que celle-ci entretient avec le sacré et la religion ; construction et déconstruction de la figure divine. Deux auteurs, en particulier, Edmond Jabès et Giorgio Caproni, mais aussi Pierre Jean Jouvet, et l'ensemble des poètes mettant en scène ces problématiques.

Contact : Bureau 318. lauramainguy@hotmail.fr

PALEVSKI-MALINGRE Joanna

Enseigne la langue et la littérature du Moyen Age.

Domaines de recherche : littérature médiévale et littérature comparée, mythe et littérature, littérature et politique, merveilleux, médiévalisme, métamorphose et genre, Moyen Âge et littérature pour la jeunesse.

Contact : Bureau B316. jpavlevski@gmail.com

PINON Esther

Enseigne la littérature du XIX^e siècle.

Domaines de recherche : littérature romantique (prose, poésie, théâtre), Alfred de Musset, littérature et sacré, usages de la rhétorique en poésie.

Contact : Bureau B315. esther.pinon@univ-rennes2.fr

PITON –FOUCAULT Emilie

Enseigne la stylistique et la littérature française.

Domaines de recherche : roman et formes narratives du XIXe et du début du XXe siècle, représentation du réel, stylistique du texte descriptif, littérature et arts (arts visuels ; architecture : critique d'art).

Contact : emilie.piton-foucault@univ-rennes2.fr

POMEL Fabienne

Enseigne la langue et la littérature médiévales.

Domaines de recherche : esthétique allégorique médiévale, figures de l'auteur et du lecteur, récits de voyage dans l'au-delà, songe et fiction, Christine de Pizan, réécritures entre Moyen-Âge et XXe siècle (Apollinaire, Cocteau, Rio, Roubaud).

Contact : Bureau B316 fabienne.pomel@wanadoo.fr

RANNOU Nathalie

Enseigne la littérature française du XXe siècle et contemporaine, plus particulièrement la poésie.

Domaines de recherche : didactique de la poésie, réception littéraire, lecture numérique, écritures créatives et multimodales.

Contact : bureau B312 nathalie.rannou@univ-rennes2.fr

ROLLAND Anna

Enseigne la littérature française du XVII^e siècle et les techniques de prise de parole en public.

Domaines de recherche : comédie, préciosité, littérature morale, conversation, sociabilité mondaine ; lexicologie, analyse du discours, histoire des idées, littérature et société, littérature et genre, littérature et valeurs.

Contact : bureau B303, anna.rolland@univ-rennes2.fr

TRÉMOLIÈRES François

Enseigne la littérature du XVII^e siècle.

Domaine de recherche : littérature et spiritualité, littérature et histoire des idées.

Contact : bureau B310. francois.tremolieres@univ-rennes2.fr

VAUGEOIS Dominique

Enseigne la littérature française du XX^e siècle.

Domaines de recherche : l'essai et la prose d'idées, la critique d'art des écrivains, poétiques du recueil, théorie des genres littéraires, littérature et valeurs, littérature et ruralité. Aragon, Malraux.

Contact : dvaugeois@gmail.com

WAGNER Frank

Enseigne la littérature française contemporaine (XXe - XXIe siècles).

Domaines de recherche : littératures narratives modernes et contemporaines, écritures à contraintes, théorie de la littérature (en particulier poétique et théories de la lecture).

Contact : Bureau B306 frank.wagner@univ-rennes2.fr

Littérature générale et comparée

CLÉDER Jean

Enseigne la littérature comparée ; la littérature française pour les étudiants de MEEF.

Domaines de recherche : les rapports entre littérature et cinéma, représentation du sport, littératures française et étrangère contemporaines.

Contact : Bureau B327 jean.cleder@univ-rennes2.fr

DEBEAUX Gaëlle

Enseigne la littérature générale et comparée.

Domaines de recherche : littératures romanesques française, britannique, américaine, italienne ; théorie littéraire, poétique et narratologie ; littérature du contemporain ; littérature numérique ; imaginaires contemporains ; littérature et matérialité (objet-livre), littérature hors du livre.

Contact : bureau B318. gaelle.debeaux@univ-rennes2.fr

DI BENEDETTO Marianne

Enseigne la littérature générale et comparée.

Domaines de recherche : littérature et arts, chanson et musiques populaires, critique musicale, rapports entre littérature et chanson au XX^e siècle.

Contact : Bureau B318. mariannedibenedetto@gmail.com

GIBOUX Audrey

Enseigne la littérature générale et comparée.

Domaines de recherche : études de réception ; relations entre classicisme et modernité ; poésie, théâtre et relations entre littérature et peinture au Tournant des XIX^e et XX^e siècles ; roman anglo-saxon, germanique et français des XIX^e et XX^e siècles ; relations entre littérature, politique et philosophie ; enjeux historiques et esthétiques de la traduction.

Contact : Bureau B315 audrey.giboux@univ-rennes2.fr

MULLER Marius

Enseigne la littérature générale et comparée et les arts du spectacle.

Domaines de recherche : dramaturgie et études théâtrales (dramaturgie de l'opéra et du théâtre musical ; pratiques actuelles de création et réception de l'opéra ; déconstruction, réinvention, réappropriation et relégitimation du théâtre lyrique) ; littérature et arts (opéra, théâtre, cinéma et littérature) ; esthétique et histoire culturelle de l'art (opéracité ; dimension socio-culturelle - et politique, de l'opéra ; opéra, occident et autres aires culturelles ; opéra et construction de la subjectivité).

Contact : mailmariusmuller@yahoo.fr

PICARD Timothée

Enseignement : littérature générale et comparée.

Littérature et arts (en particulier musique et cinéma) ; arts du spectacle (en particulier théâtre et opéra, dramaturgie, mise en scène, festivals, esthéticos-politique) : discours critiques (théories, pratiques, valeurs) ; histoire des idées, études culturelles, politiques culturelles écritures du moi ; études de genre et gay, sexualités et cultures ; Europe et Amérique (identités nationales minorités, modernité et décadence ; débats contemporains et réengagement des intellectuels).

Contact : bureau B328 timothe.picard@gmail.com

PLUVINET Charline

Enseigne la littérature générale et comparée

Domaines de recherche : l'auteur dans la littérature, littérature fictionnelle, genres biographiques et autobiographiques, littérature européenne et littérature américaine du XX^e siècle et contemporaine.

Contact : Bureau B328 charlinepluvinet@yahoo.fr

TEULADE Anne

Enseigne la littérature générale et comparée.

Domaines de recherche : Théâtre européen (Antiquité-XXI^e siècle) ; Roman XX^e-XXI^e siècles (européen et américain, nord et sud).

Fiction et histoire : écritures de la mémoire, des traumatismes, de l'actualité.

Contact : B318 fruteulade@wanadoo.fr

Linguistique

AISSAOUI Céline

Enseigne la linguistique générale et la grammaire du français.

Domaines de recherche : analyse du discours, énonciation, sémantique, discours médiatiques, linguistique textuelle.

Contact : celine.aissaoui@univ-rennes2.fr

ATALLAH Caroline

Enseigne la linguistique française, la grammaire pour les concours et la didactique de la langue.

Domaines de recherche : Sémantique, pragmatique, analyse du discours. Linguistique de corpus. Didactique de la langue.

Contact : Bureau B304. caroline.atallah@univ-rennes2.fr

CAMUSSI-NI Marie-Armelle

Linguistique française. Morpho-syntaxe. Grammaire pour les concours et didactique de la langue.

Domaines de recherche : Système des temps verbaux du français. Didactique de la langue, FLM, FLE, FLS.

Contact : Bureau B 304 marie-armelle.camussi-ni@univ-rennes2.fr

PASDELOUP Valérie

Enseigne la linguistique et le FLE.

Champs de recherche : Prosodie et rythme du français. Phonétique, phonologie.

Contact : Bureau B315 valeriepasde@yahoo.fr

PLAS Mathieu

Enseigne la linguistique française, la didactique du FLE, la grammaire pour les concours et le FLE.

Contact : Bureau D304 mathieu.plas@univ-rennes2.fr

THOLLY Antoine

Enseigne la linguistique générale et la grammaire du français.

Domaines de recherche : Phonostylistique (étude de la déclamation poétique), sémiotique/linguistique/stylistique du rapport voix-texte.

Contact : Bureau B304. antoine_tholly@hotmail.com

Langues et littératures anciennes

CORBEL Cécile

Enseigne la langue et la littérature grecques.

Domaines de recherche : Théâtre grec antique (et plus particulièrement Aristophane et la Comédie ancienne); critique littéraire dans l'Antiquité ; idées morales et politiques de l'Athènes classique.

Contact : Bureau B302 cecile.corbel@univ-rennes2.fr

MORZADEC Françoise

Enseigne en langue et littérature Latines.

Domaines de recherche : étude des poètes de l'époque augustéenne et flavienne ; recherches sur les représentations et l'esthétique des réalités naturelles, pour une appréhension, autour de la question du "paysage", des rapports poétiques entre l'homme et son environnement.

Contact : Bureau B303 francoise.morzadec@univ-rennes2.fr

POUJADE-BALTAZARD Sylvaine

Enseigne en langues et littératures latines et grecques.

Domaine de recherches : La réception de la *Poétique* d'Aristote au début du XVIème siècle en Italie : le commentaire de Francesco Robortello.

Contact : Bureau B303 s.poujadebaltazard@gmail.com

ROHMAN Judith

Enseigne en Langue et littérature latines.

Domaines de recherche : épopée latine, narratologie, histoire des genres littéraires, commentaires anciens des œuvres antiques.

Contact : judith.rohman@univ-rennes2.fr

ROLET Anne

Enseigne en langues et littératures latines et néo-latines.

Domaines de recherche : Recueils d'emblèmes et genres para-emblématiques (miscellanées, recueils de devises et de portraits) ; problématiques du texte et de l'image à la Renaissance ; genres épigrammatiques au XVI^e siècle ; tradition du symbole et de l'allégorie ; relations entre langues anciennes et langues vernaculaires au XVI^e s. ; postérité de Virgile à la Renaissance. Utilisation de sources antiques et visions de la romanité dans les formes littéraires et artistiques contemporaines (romans, bandes dessinées, séries télévisées).

Contact : anne.rolet@univ-rennes2.fr

VAN DER MEEREN Sophie

Enseigne en langue et littérature grecques.

Domaines de recherche : Philosophie ancienne (grecque et latine) et formes de discours philosophiques dans l'Antiquité (en particulier le protreptique à la philosophie, la lettre et le dialogue philosophiques, la poésie didactique). Autre thème : les rapports entre pensée chrétienne et philosophie païenne.

Contact : Bureau B302 vandermeeren.sophie@yahoo.fr

Métiers de l'Édition et des Bibliothèques

CAPO-CHICHI Christelle

Médiatrice et programmatrice littéraire, autrice, formatrice.

Domaines : édition jeunesse / médiation culturelle / techniques rédactionnelles.
Contact : christelle.capo-chichi@uiv-rennes2.fr

DANIEL Catherine

Enseigne dans la filière Métiers du livre et de la documentation.
Domaines de recherche : littérature médiévale, lectures et médiations numériques.
Contact : Bureau B339 – catherine.daniel@univ-rennes2.fr

DUPAS Solenn

Enseigne dans la filière Métiers du livre et de la documentation.
Domaines de recherche : poésie du 19^e s., lectures et médiations numériques.
Contact : bureau B339 – solenn.dupas@univ-rennes2.fr

ETEMAD Émilie

Enseigne dans la filière Métiers du livre et de la documentation.
Contact: bureau B311 – emilie.etemad-kasaayan@univ-rennes2.fr

GRAINDORGE Gwénaël

Éditeur & créa(u)teur sous le pseudo Gwen Catalá.
Domaines : littérature contemporaine, objets littéraires audio & vidéos, création numérique.
Contact : tawan4gwen@me.com / entrevousetmoi@gwencatalaediteur.fr

LAILIC Chloé

Responsable de la bibliothèque de l'INSA Rennes.
Domaines : veille et recherche d'information.
Contact : chloelailic@inventati.org

LE CLERC Jean-Yves

Conservateur du patrimoine.
Domaines : archivistique et médiation culturelle.
Contact : jean-yves.leclerc@univ-rennes2.fr

PAINVAIN Emmanuelle

Enseignante associée dans la filière livre et documentation, éditrice, secrétaire de rédaction.
Domaines : métiers de l'édition / techniques rédactionnelles et éditoriales / édition jeunesse.
Contact : bureau B312 – emmanuelle.painvin@uiv-rennes2.fr

THOMAS Jean-Paul

Enseigne dans la filière Métiers du livre et de la documentation.
Domaines de recherche : médiation documentaire, cultures de l'information.
Contact : bureau B338 – jean-paul.thomas@univ-rennes2.fr

Équipe enseignante de Lettres à l'INSPÉ

BIOSCA Marie-Aimée

Professeure de Lettres au collège Théodore Monod de Vern-Sur-Seiche.
Formatrice Académique (INSPÉ/Dafpen).
Labo Innovation/Formation CLEMI.
Contact : marie-aimee.biosca@inspe-bretagne.fr

BLANC Nathalie

Formatrice Lettres, INSPE de Bretagne.

Domaine de recherche : théâtre, littérature de jeunesse et projets artistiques à l'école.

Contact : Nathalie.blanc@inspe-bretagne.fr Bureau 246

GIROUD François

Professeur de Lettres classiques au lycée Chateaubriand de Combourg.

Formateur à temps partagé à l'INSPÉ en lettres et culture numérique.

Contact : françois.giroud@inspe-bretagne.fr Bureau A 162

LAISNE Marie-Pierre

Professeure de Lettres classiques au collège Germaine Tillion de La Mézière.

Formatrice académique en Lettres.

Membre du CARDIE (Cellule Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation) de l'académie de Bretagne.

Contact : marie-pierre.laisne@inspe-bretagne.fr Bureau B 243

LEMARCHAND Stéphanie

Formatrice Lettres, INSPÉ de Bretagne.

Associée au CELLAM.

Domaines de recherche : Didactique de la littérature. L'appropriation des œuvres par les faibles et non lecteurs. Imaginaire et lecture. Formation des enseignants.

Contact : stephanie.lemarchand@inspe-bretagne.fr Bureau B 244

LE MEUR Morgane

Formatrice Lettres, INSPÉ de Bretagne.

Associée au CELLAM.

Domaine de recherche : didactique des littératures monde, différenciation pédagogique, FLE. Formation des enseignants.

Contact : morgane.lemeur@inspe-bretagne.fr

TOUDIC Emmanuelle

Professeure de Lettres Modernes au collège Pierre de Dreux de Saint-Aubin-du-Cormier.

Formatrice en formation initiale (INSPÉ de Bretagne) et continue.

Domaine de recherche : l'apport du numérique dans les travaux d'écriture des élèves.

Formation des enseignants.

Contact : emmanuelle.toudic@inspe-bretagne.fr Bureau 243

Organisation des enseignements

Structure générale du MEEF

Le master MEEF est organisé en 5 UE au semestre 7 puis 4 UE par semestre pour les trois suivants. Le département Lettres de Rennes 2 est engagé dans les UE 1 et 3 et l' INSPÉ dans les UE 1, 2, 3 et 4 (voir pages suivantes).

La langue étrangère en MEEF

Le département Langues de Rennes 2 gère l'UE 5 de langue. Dorothée Huchet assure la coordination des enseignements d'anglais aux département Lettres et Communication.
contact : dorothée.huchet@univ-rennes2.fr

Présentation générale du MEEF de Lettres

Le parcours MEEF Lettres Modernes a pour mission de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement du français et de la formation, ainsi qu'aux concours de recrutement (CAPES et CAFEP Lettres Modernes).

La formation se déroule sur quatre semestres. Les étudiants et étudiantes passent désormais les écrits d'admissibilité du concours pendant le second semestre du MEEF 2, puis les oraux d'admission à la fin de la 2e année. Ils passent aussi les examens correspondant aux unités d'enseignement (UE) du master au cours des quatre semestres. L'évaluation se fait en contrôle continu.

La formation prend trois formes principales : le suivi de cours et de séminaires, la réalisation de stages, le développement d'un travail de recherche en deux ans. L'obtention du Master dépend de la réussite dans ces différents domaines.

La formation disciplinaire est prise en charge par le département de Lettres de Rennes 2 et par l'INSPÉ, elle comprend des unités d'enseignement en littérature, étude de la langue, techniques d'analyse des textes et didactique du français. L'initiation et la formation à la recherche en littérature, en langue, en didactique de la discipline, sont assurées par le département de Lettres de Rennes 2 et par l'INSPÉ. La maquette comprend également des unités de formation didactique transversales dispensées à l'INSPÉ. Une UE de langue est également intégrée au M1.

À l'INSPÉ, les professeurs stagiaires sont accompagnés dans la construction de leur professionnalité en travaillant à l'articulation entre les connaissances théoriques et la pratique de classe. L'expérience de la discipline sert de point de départ ainsi que le terrain de stage pour approfondir les connaissances didactiques et amorcer une réflexion sur le métier. L'analyse de pratique y tient une place importante, ainsi que les expériences à même de la nourrir.

Un point régulier permet d'ajuster la formation aux besoins des professeurs stagiaires.

Un calendrier remis à la rentrée détaille les contenus (pour chaque formation apparaissent la date, l'horaire, l'intitulé de la formation et le nom du ou des formateurs qui l'assurent).

En **Master 1**, les deux semestres comportent douze semaines de cours coupées par une semaine de stage d'observation en octobre, deux jours de stage d'observation en janvier, deux stages de pratique accompagnée de deux semaines chacun, un en janvier et un autre en mars, ainsi que de trois jours de stages dans une structure d'accueil différente.

Un concours blanc est organisé au 2^e semestre.

En **Master 2**, les enseignements se prolongent parallèlement à un stage de 2 jours et demi par semaine soit en alternance soit en pratique accompagnée (d'octobre à avril). Il s'agit de parfaire ses connaissances en littérature et en langue dans la perspective du concours et d'entrer concrètement dans le métier. Le travail sur le mémoire de recherche initié en première année se prolonge en M2 par une expérimentation de terrain, en vue d'une présentation orale réalisée en public en fin d'année.

Un concours blanc est organisé chaque semestre.

Pendant la période qui suit les écrits du CAPES, la préparation des oraux d'admission au concours est accentuée.

En 2021-2022, certains étudiants déjà titulaires du CAPES terminent leur formation de Master 2. D'autres, non lauréats du CAPES préparent le MEEF 2 et le concours. Tous doivent préparer et présenter à l'oral un mémoire de recherche.

Sujets-zéro de l'écrit du CAPES

La réforme en cours nous prive d'annales relatives au concours, en revanche, des sujets-zéro commentés sont en ligne :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Le stage en établissement scolaire pour les Master 1 MEEF

Le **stage de 6 semaines**, réalisé en binôme ou en trinôme, est composé de phases d'observation et de phases de pratique accompagnée.

Le premier stage d'observation a lieu en **octobre 2021** dans un établissement (collège, lycée général et technologique ou lycée professionnel, public ou privé selon le concours choisi) et les classes d'un professeur ou d'une professeure tuteur/tutrice. Les résultats de ces observations seront présentés et analysés en cours.

La seconde partie du stage a lieu en **janvier 2022** dans les classes du même tuteur. Après une brève période d'observation, les étudiants reprennent contact avec les classes dans lesquelles ils interviendront. Chacun d'eux fera cours, trois à quatre heures par semaine, en présence de son tuteur ou de sa tutrice et des membres de son binôme ou trinôme. Les cours seront visés par le tuteur ou la tutrice puis, après mise en œuvre, analysés sous sa conduite.

La dernière partie du stage a lieu en **mars 2022**, dans un autre établissement. Les étudiants seront également en pratique accompagnée et assureront des séances sous la conduite du tuteur ou de la tutrice de terrain.

Enfin, **trois jours de stage d'observation** ont lieu dans un autre contexte d'enseignement, dans le premier degré par exemple.

Chaque binôme ou trinôme reçoit la visite-conseil d'un formateur ou d'une formatrice de l'INSPÉ pendant un des stages de pratique accompagnée ; le cours observé est analysé et donne lieu à un bilan assorti de conseils.

Les modalités d'évaluation des stages sont présentées à la rentrée.

- o Dates du stage d'**initiation à la pratique professionnelle** : du **lundi 4 au vendredi 7 octobre 2021**.
- o Dates du premier stage de **pratique accompagnée** : du **lundi 17 au vendredi 28 janvier**, précédés de 2 jours d'observation dans la semaine du **10 au 14 janvier 2022**.
- o Dates du second stage de **pratique accompagnée** : du **lundi 21 mars au vendredi 1er avril 2022**.
- o **+ 3 jours** de stage d'**observation** dans un autre contexte d'enseignement.

La recherche en Master MEEF

- La recherche nourrit différents cours du master MEEF. Elle est plus particulièrement mobilisée au long des deux années à travers trois **séminaires**, des heures de **méthodologie** et la réalisation d'un **mémoire**.
- Un des objectifs importants de la première année réside dans l'écriture d'un mémoire d'initiation à la recherche. Il s'agit d'amorcer et de structurer une réflexion suscitée par l'enseignement de la discipline, dans les domaines de la littérature, de la langue, ou éventuellement dans un domaine interdisciplinaire éclairé par les sciences humaines. Le projet de recherche s'articule aux questionnements éprouvés lors des stages en classe ou en établissement. L'année de M1 permet de définir un sujet, une problématique, d'effectuer des observations et de réaliser des lectures théoriques permettant d'élaborer des hypothèses. Le mémoire peut être préparé individuellement ou en binôme. Chaque étudiant.e ou chaque binôme est suivi.e par deux co-directeurs/trices, l'un à Rennes 2 et l'autre à l'Inspé. Le dossier écrit pendant l'année de M1 (autour de 35 pages) est évalué en mai 2022.
- L'année de M2 permet de réaliser une expérimentation ou une enquête dans le prolongement du mémoire de M1: la construction du dispositif expérimental et les résultats des observations seront exposés lors d'un oral public en mai-juin 2023.
- Les étudiants inscrits en M2 en 2021-2022 doivent avoir soutenu un mémoire d'ici mai-juin 2022 selon le modèle jusque là en vigueur (2020-2021).
- Ainsi, les étudiantes et étudiants en master MEEF sont incités à se nourrir de l'actualité de la recherche en lisant des articles, des ouvrages, en assistant à des séminaires de recherche ou à des journées d'études. À ce titre, les séances du Sédill (SÉminaire de recherche en DIDactique de la Langue et de la Littérature, rattaché au CELLAM) répondent particulièrement aux préoccupations des enseignants en poste ou en formation.
- En outre, à l'INSPÉ, chaque étudiant.e peut s'inscrire dans un Itinéraire Personnel de Recherche en Éducation. Ce dispositif permet de favoriser l'implication dans les séminaires et les manifestations scientifiques qui se déroulent sur les différents sites. Les modalités et le calendrier des séminaires sont précisés au cours du premier semestre.

La nouvelle maquette de référence

LETTRES MODERNES RENNES													M2																		
	M1																														
UE1 - Transmission des savoirs, construction des apprentissages, enseignement inclusif	319	163	50,5	85	27,5	16	156	52	76	28	14	0	581	900	30	195	97	36	52	9	13	98	33	53	12	11	0	525	720	24	
UE11 - Littérature	66	40	15	25	0	6	26	8	18	0	4			66	10	42	28	14	14	0	4	14	7	7	0	2		42	6		
UE12 - Etude de la langue	59	25	8	17	0	4	34	12	22	0	5			59	9	45	30	9	21	0	4	15	4	11	0	2		45	6		
UE13 - Techniques d'analyse	27	15	0	15	0	3	12	4	8	0	2			27	5	45	12	4	8	0	3	33	10	23	0	5		45	8		
UE14 - Didactique du français	167	83	27,5	28	27,5	3	84	28	28	28	3			167	6	63	27	9	9	9	2	36	12	12	12	2		63	4		
UE2 - Communauté éducative	70	30	16	8	6	5	40	12	14	14	0	0	90	160	5	36	24	8	8	5	12	0	6	6	0	0	110	146	5		
EC1 - Système éducatif et parcours de l'élève	28	14	8	4	2	14	6	4	4					28	0	18	10	4	4	2		8	0	4	4			18	0		
EC2 - Incarner et faire vivre les valeurs de la République	24	8	4	2	2	16	4	6	6					24	0	10	6	2	2	4	0	2	2				10	0			
EC3 - Pratiques collaboratives et coopératives du métier	18	8	4	2	2	10	2	4	4					18	0	8	8	2	2	4	0	0	0	0			8	0			
UE3 - Recherche	50	26	9	11	6	4	24	9	13	2	8	0	310	360	12	30	8	0	0	8	0	22	9	13	0	8	0	210	240	8	
EC1 - Méthodologie	10	6	0	0	6	4	0	2	2					10	0	10	8	0	0	8		2	0	2	0			10	0		
EC2 - Apports de la recherche - Séminaires	40	20	9	11	0	20	9	11	0					40	0	20	0					20	9	11	0			20	0		
UE4 - Pratique réflexive	56	26	14	4	8	5	30	4	10	16	6	150	124	330	11	20	10	0	10	12	10	0	10	11	216	454	690	23			
EC1 - Stage et analyse de pratique	4	0	0	0	0	4	0	0	4					150		154	0	16	8	0	0	8	8	0	0	8		216		232	0
EC2 - Connaissance des élèves et mise en oeuvre des apprentissages	42	22	14	4	4	20	4	10	6					42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0		
EC3 - Insertion professionnelle	10	4	0	0	4	6	0	0	6					10	0	4	2	0	0	2	2	0	0	2				4	0		
UE5 - Langue	24	12	0	0	12	0	12	0	0	12	2	0	30	54	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
Total	519	257	89,5	108	59,5	30	262	77	113	72	30	150	1135	1804	60	281	139	44	60	35	30	142	42	72	28	30	216	1299	1796	60	

La nouvelle répartition des horaires

MASTER MEEF 1

SEMESTRE 7	SEMESTRE 8
UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif	UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif
EC1 - Littérature française	EC1 - Littérature française
1. Œuvres au programme 28h (14h CM-14h TD) 2. Problématiques littéraires 12h (1h CM-11h TD)	1. Œuvres au programme 14h (7h CM-7h TD) 2. Problématiques littéraires 12h (1h CM-11h TD)
EC2 - Étude de la langue	EC2 - Étude de la langue
1. Grammaire moderne 18h (6hCM-12h TD) 2. Stylistique 7h (2hCM-5hTD)	1. Grammaire moderne 14h (4h CM-10h TD) 2. Histoire de la langue 10h (4hCM+6hTD) 3. Didactique de la langue 10h(4hCM-6hTD)
EC3 - Techniques d'analyse	EC3 - Techniques d'analyse
Analyse des textes 15 TD	Analyse stylistique ou littéraire 12h (4hCM-8h TD)
EC4 - Didactique du français	EC4 - Didactique du français
Modules Panorama et méthodes d'une discipline : Module A : Didactique de la langue 5h Module B : Didactique de la littérature 4h Compétences disciplinaires 70h Construction de compétences disciplinaires et professionnelles en lien avec la recherche et le concours.	Compétences disciplinaires 71h Construction de compétences disciplinaires et professionnelles en lien avec la recherche et le concours. Modules de Fabrique littéraire, littérature et enseignement Module A : Problématiques littéraires et langue française, approches diachroniques et interdisciplinaires 7h Module B : Poésie contemporaine et société 7h Module C : Atelier de rhétorique : 3h
UE2 Communauté éducative	70h
EC1 - Système éducatif et parcours de l'élève EC2 - Incarner et faire vivre les valeurs de la République EC3 - Pratiques collaboratives et coopératives du métier	
UE3 Recherche	UE3 Recherche
EC1 - Méthodologie et mémoire de recherche Présentation du travail de mémoire et problématisation 6h (3TD+3 TP)	EC1 - Méthodologie et mémoire de recherche Plan, ébauche, protocoles 4h (2h TD+ 2h TP)
EC2 - Apports de la recherche-séminaires Séminaire de recherche en didactique de la littérature (R2) 20h (9h CM+11h TD)	EC2 - Apports de la recherche-séminaires Séminaire de recherche en didactique (Inspé) 20h (9h CM+11h TD)
UE4 Pratique réflexive	56h
EC1 - Stage et analyse de pratique EC2 - Connaissance des élèves et mise en oeuvre des apprentissages EC3 - Insertion professionnelle	

UE5 Langue non compensable	24h	
Volume horaire adapté en fonction des besoins (groupes de niveaux)		

MASTER MEEF 2

SEMESTRE 9	SEMESTRE 10
UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif	UE1 Conception et pilotage d'un enseignement inclusif
EC1 - Littérature française	EC1 - Littérature française
<p>1. M2 non lauréats : 2 œuvres au programme : mutualisées avec les M1 (17^e et 18^e) 28h (14h CM-14h TD)</p> <p>2. M2 lauréats : “Œuvres au programme 28h (14h CM-14h TD)”, remplacées en 2021-2022 (année de transition) par 3 cours de problématiques littéraires (1 au s9, 2 au s10) : 11,5hTD</p>	<p>1. M2 non lauréats : 1 œuvre au programme mutualisée avec les M1 (19^e) 14h (7h CM-7h TD) + 1 œuvre au programme non mutualisée (<i>La Mort le roi Artu</i>) 14h (7h CM-7h TD)</p> <p>2. M2 lauréats : problématiques littéraires (1 au s9, 2 au s10): 23,5hTD</p>
EC2 - Etude de la langue	EC2 - Etude de la langue
<p>1. Grammaire moderne 12h (3hCM-9h TD)</p> <p>2. Histoire de la langue 8h (2h CM-6hTD)</p> <p>3. Didactique de la langue 10h (4h CM-6h TD)</p>	<p>1. Grammaire moderne 4h (1h CM-3h TD)</p> <p>2. Stylistique 6h (2hCM-4hTD)</p> <p>3. Didactique de la langue 5h (1hCM-4hTD)</p>
EC3 - Techniques d'analyse	EC3 - Techniques d'analyse
Analyse stylistique 12h (4hCM-8hTD)	<p>1. Option au choix</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettres (23h) - FLE-FLS (15h) - Théâtre (15h) - Cinéma (15h) - Langue et culture de l'Antiquité (15h) <p>2. Enjeux et analyses didactiques 10h (2hCM-8hTD)</p>
EC4 - Didactique du français 27h INSPÉ	EC4 - Didactique du français 36h INSPÉ
Construction de compétences disciplinaires et professionnelles en lien avec la recherche et le concours.	Construction de compétences disciplinaires et professionnelles en lien avec la recherche et le concours.
UE2 Communauté éducative 24h INSPÉ	UE2 Communauté éducative 12h INSPÉ
<p>EC1 - Système éducatif et parcours de l'élève</p> <p>EC2 - Incarner et faire vivre les valeurs de la République</p> <p>EC3 - Pratiques collaboratives et coopératives du métier</p>	<p>EC1 - Système éducatif et parcours de l'élève</p> <p>EC2 - Incarner et faire vivre les valeurs de la République</p> <p>EC3 - Pratiques collaboratives et coopératives du métier</p>
UE3 Recherche	UE3 Recherche
EC1 - Méthodologie et mémoire de recherche	EC1 - Méthodologie et mémoire de recherche

Protocoles, recueil de données, types d'exploitation 8h (3hTP+5h TD)	Cadrage de l'oral de présentation du mémoire (2h TP)
	EC2 - Apports de la recherche-séminaires Séminaire de recherche en didactique de la langue (R2) : 20h (9h CM+11h TD)
UE4 Pratique réflexive INSPÉ enseignement mutualisé	UE4 Pratique réflexive 10h INSPÉ enseignement mutualisé

Descriptifs des cours

Cours dispensés à Rennes 2 par le département de lettres et à l'INSPÉ par les formateurs disciplinaires et dans le cadre des enseignements mutualisés.

MASTER 1

Semestre 7

UE1 - Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

UE11. Littérature française

1. Œuvres au programme

Charles Perrault, *Contes*

14h

Enseignant : François Trémolières

Rattaché à l'enfance et à la tradition orale, le conte devient à la fin du XVIIe siècle, et singulièrement avec Charles Perrault, un genre littéraire champion des Modernes dans la querelle des Anciens et des Modernes. Il s'agira donc de présenter l'œuvre, son auteur, le contexte dans lequel elle apparaît, les enjeux critiques.

Édition au programme : Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de poche, coll. Classiques de poche n°2106, 2006. Uniquement les contes en prose, p. 171-308.

Marivaux, *L'Île des esclaves*

14h

Enseignante : Marion Bally

Ce cours articule cours magistral et exercices pratiques pour se préparer au mieux à l'épreuve écrite disciplinaire de dissertation sur œuvre.

L'objectif est d'acquérir une connaissance fine et personnelle de *L'Île des esclaves* de Marivaux, en lien avec son contexte historique et artistique, de manière à pouvoir rendre compte de la richesse de cette œuvre dans le cadre de l'épreuve du concours. Pour cela, nous travaillerons à des échelles différentes : nous alternerons des moments de cours magistral permettant d'acquérir les jalons nécessaires à une compréhension globale et éclairée de la pièce, des exercices de « microlectures » sous forme de commentaires de détail pouvant servir d'exemples au fil de la dissertation, et des exercices de synthèse visant à saisir les grands enjeux de l'œuvre et les principales interprétations auxquelles elle a donné lieu dans la critique. Ce travail d'appropriation de l'œuvre sera directement mis au service de l'exercice de dissertation, dont nous réviserons la méthodologie et que nous pratiquerons à partir de différents sujets, traités collectivement ou individuellement, pour saisir au mieux les attentes du concours.

Bibliographie initiale

Édition au programme : *L'Île des esclaves* dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, éd. Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

- Henri Coulet et Michel Gilot, *Marivaux. Un humanisme expérimental*, Paris, Larousse, coll. « Thèmes et textes », 1973.
- Jean Rousset, « La structure du double registre », *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1963, p. 45-64.

- Jean-Paul Schneider, « *L'Île des esclaves* de Marivaux ou la ‘balance égale’ », *Études sur le dix-huitième siècle* t. II, coll. « Textes et documents de la Société française d’étude du dix-huitième siècle », Strasbourg, Faculté des lettres modernes, 1982, p. 5-55.
- Jean-Michel Racault, « Les utopies morales de Marivaux », *Études et recherches sur le dix-huitième siècle*, 1980, p. 57-85.

Une captation disponible en ligne : *L'Île des esclaves*, mise en scène par Jacques Vincençey, CDN de Tours, 2019 : captation intégrale disponible sur <https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/L-Ile-des-esclaves-27481/ensavoirplus/idcontent/104851>

2. Problématiques littéraires

12h

Enseignante : Judith Rohman

Ce cours a pour but de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'éclairer leur préparation aux épreuves disciplinaires du concours par des enseignements d'ouverture. Il s'agit de compléter les cours de littérature française sur corpus par des séances consacrées aux littératures anciennes, aux littératures étrangères, aux rapports entre littérature et arts. L'ambition du cours est d'enrichir le corpus d'exemples mobilisables dans le cadre de la composition française en se concentrant sur différents enjeux de théorie littéraire (les genres, la traduction, les transferts culturels, l'œuvre dans son époque, etc.) mais aussi de sensibiliser les futurs enseignants et futures enseignantes de français aux différents horizons culturels et littéraires qui s'inscrivent dans les programmes scolaires de Lettres (collège et lycée) et qui pourront enrichir leur pratique en classe.

UE12. Langue française

1. Grammaire moderne

18h

Enseignant : Mathieu Plas

Le cours vise à renforcer les connaissances grammaticales des futur·e·s enseignant·e·s et à les préparer aux épreuves du CAPES qui requièrent une analyse de la langue. Après une présentation générale des structures du français seront abordés le système lexical, le système orthographique et divers points de morphosyntaxe. Une insistance particulière sera portée à la méthodologie de la rédaction de la partie grammaire de la deuxième épreuve écrite.

Outils indispensables :

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
- Rapports des jurys des concours de Lettres Modernes
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul, 2016, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Lectures toujours utiles :

- Calas, F. et Rossi, N. (plusieurs éditions). *Questions de grammaire pour les concours*. Paris : Ellipses.
- Catach, N. 2016, *L'orthographe française : traité théorique et pratique*, Paris, Armand Colin.
- Lehman, A., 2008, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin.
- Wilmet, M., 2016, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.

2. Stylistique

7h

Enseignant : Jérôme Lecompte

Ce cours de préparation à l'épreuve de stylistique du concours aura pour objectif de montrer comment des faits de langue bien identifiés peuvent donner lieu à une interprétation stylistique pertinente. Il ne s'agira pas de prétendre à l'exhaustivité, mais de faire acquérir de bons réflexes qui devront être exercés au-delà du cours sur les pistes de travail ou de révision proposées. Pour ce faire nous nous appuierons sur les exemples de sujets, ainsi que sur des exercices de grammaire du secondaire qui sont tournés vers l'interprétation stylistique. En fonction des besoins, quelques notions linguistiques majeures seront abordées à titre indicatif – c'est-à-dire pour servir ensuite de modèle de travail.

Bibliographie

- Riegel, Pellat, Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, « Quadrige », 6e éd., 2016, ou 7e éd., 2018.

UE13. Techniques d'analyse

15h

Analyse des textes

Enseignant : Xavier Bourdenet

Ce cours consiste en une consolidation des outils d'analyse du texte littéraire, pensés relativement à la poétique des genres (roman, poésie, théâtre, prose d'idées, autobiographie). Par la pratique de l'explication de texte, sur des corpus allant du 16^e au 21^e siècle et sur des genres variés, il articule ce renforcement méthodologique à un approfondissement des connaissances d'histoire littéraire. Chaque séance mêlera explication de texte et apports notionnels liés au genre, à la période, au mouvement littéraire dont relève le texte étudié, le tout dans l'optique de la première épreuve orale du CAPES.

Suggestions bibliographiques

- Une histoire littéraire incluant une anthologie de textes. Par exemple les volumes de la « collection Henri Mitterand » chez Nathan (Moyen Âge / 20^e siècle : un volume par siècle) : *Littérature. Textes et documents*.
- Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Dictionnaire du littéraire*, 3^e éd., Paris, PUF, « Quadrige », 2010.
- Marie-Annick Gervais-Zaninger, *L'Explication de texte en littérature : méthodes et modèles*, Paris, Hermann, 2006.
- Chantal Labre et Patrice Soler, *Etudes littéraires*, Paris, PUF, « Quadrige », 2003.
- Patrice Soler, *Genres, formes, tons*, Paris, PUF, « Premier cycle », 2001.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée lors du premier cours.

UE14. Didactique du français

1. Didactique de la discipline en situation

70h

Enseignants : Marie-Aimée Biosca, Nathalie Blanc, François Giroud, Marie-Pierre Laisné, Stéphanie Lemarchand, Morgane Le Meur, Emmanuelle Toudic

À partir de mises en situations concrètes, chacun est invité à explorer des dispositifs transférables en classe. La réflexion qui en découle s'appuie sur les apports de la recherche en didactique de la littérature et de la langue, sur les sciences de l'éducation et les observations de terrain lors du stage. Ainsi, les fondamentaux de l'enseignement du français dans le secondaire sont assurés : pratiques de lecture, d'écriture, de langue (grammaire, lexique, orthographe), d'oral, d'étude de l'image sont examinées dans le cadre des programmes du collège, du lycée et du socle commun. Les principes de construction d'une séquence d'enseignement sont posés et l'échelle de la séance abordée, cela nourrit la réflexion nécessaire au concours.

2. Modules “Panorama et méthode d'une discipline”

Ces cours introductifs permettent de clarifier ce que recouvre le domaine de la didactique en langue et en littérature, et notamment de préparer un projet d'approfondissement sur les deux années (le mémoire).

Module A : Didactique de la langue, panorama et méthodes d'une discipline

5h

Enseignante : Marie-Armelle Camussi-Ni

Ce cours a pour objectif de faire découvrir les différentes orientations des travaux de recherche en didactique de la langue et leur méthodologie. L'objectif est d'informer les étudiants qui souhaitent mener leurs propres expériences de recherche dans ce domaine mais aussi les futurs enseignants sur les ressources existantes susceptibles de répondre à leurs questionnements.

Module B : Didactique de la littérature, panorama et méthodes d'une discipline

Enseignante : Nathalie Rannou

La didactique de la littérature est un champ très vaste qui fait converger des recherches en théorie littéraire, en sciences humaines, en art, en éducation... Pour prendre en compte la transformation perpétuelle des publics, des contextes, des attentes scolaires, et pour faire évoluer l'enseignement, la recherche fait état des pratiques réelles en France et dans le monde. Mais elle rend compte également d'expérimentations singulières qu'elle met en place et analyse, ce qui permet à chaque enseignant de s'interroger sur ses propres présupposés et ses projets.

1. La littérature enseignée : regard diachronique sur l'enseignement littéraire et son histoire
 2. Les outils du professeur de Lettres : regard critique sur ce que révèlent les manuels
 3. Enquêtes quantitatives et compréhension des pratiques réelles
 4. Recherches qualitatives et recueil de données subjectives

UE2 - Communauté éducative (INSPÉ)

Le tronc commun de formation vise la connaissance de l'institution et une culture professionnelle commune pour lutter contre les inégalités sociales, accueillir tous les élèves et conduire chaque élève à la réussite. La formation permet l'entrée dans le métier et donne les clés nécessaires à l'épreuve professionnelle du concours.

Il s'articule autour de quatre axes :

- la communauté éducative et le parcours de l'élève (les politiques éducatives, l'école inclusive...)
 - les valeurs de la république à l'école (la laïcité particulièrement)
 - les pratiques collaboratives et coopératives du métier (le numérique, le climat scolaire, *etc.*)
 - les théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant

Le programme de formation sera présenté à la rentrée.

Les journées « tronc commun » sont positionnées le vendredi.

Ces enseignements sont répartis sur l'année.

EC1. Système éducatif et parcours de l'élève 28h

EC2. Incarner et faire vivre les valeurs de la République 24h

EC3. Pratiques collaboratives et coopératives du métier 18h

UE3 - Recherche

EC1. Méthodologie 6h

Un ensemble de compétences est à maîtriser à un premier niveau en M1. Il s'agit pour les étudiant.e.s de cibler leur propre domaine d'intérêt et de faire des lectures théoriques consistantes afin de réaliser un mémoire. L'année de M2 permettra de confronter les hypothèses construites en M1 au regard d'expérimentations concrètes.

Les compétences attendues :

- justifier un sujet
 - utiliser des moteurs de recherche à partir d'une thématique
 - établir une bibliographie, situer un auteur dans un champ disciplinaire
 - lire et comprendre des publications scientifiques relatives au français, la littérature et l'enseignement
 - rendre compte d'un article scientifique
 - problématiser et formuler des hypothèses

- proposer un plan répondant à une problématique
- articuler des points de vue contradictoires
- écrire en respectant des normes d'écriture scientifique
- présenter son projet en cours oralement

Une séance de présentation du travail de mémoire et de méthodologie de la recherche rassemblant M1 et M2 est prévue le 8 septembre après-midi.

Pendant ce semestre, l'accent est porté sur la **problématisation** des sujets et la **recherche documentaire**. À cette fin, une séance de formation par des professionnels du SCD est prévue à la Bibliothèque Universitaire de R2.

Préparation du mémoire

Au semestre 7, la préparation du mémoire est évaluée à travers **une bibliographie commentée** et **une capsule-vidéo** retracant les grandes lignes du projet, transmises aux co-directeurs. Afin de les mutualiser, ces productions sont déposées sur un espace CURSUS partagé, accessible aux autres étudiants.

Calendrier prévisionnel :

- **septembre-octobre 2021 : délimitation du sujet et choix du directeur Rennes 2.** Déterminer un champ de recherche en réfléchissant à un sujet. Les volontaires peuvent constituer des binômes. Prendre conseil auprès de Nathalie Rannou et contacter des enseignants-chercheurs de Rennes 2 susceptibles d'accompagner le travail dans le domaine retenu. Amorcer une bibliographie en fonction de la définition du sujet. Stéphanie Lemarchand associe au cas par cas un directeur-INSPÉ à l'enseignant-chercheur de Rennes 2.
- **vendredi 15 octobre : date limite de dépôt du sujet.** Avant le 15 octobre : écrire un mail conjoint à Stéphanie Lemarchand, Nathalie Rannou et le directeur R2 retenu, en indiquant le titre provisoire du mémoire.
- **courant novembre** : chaque étudiant demande et obtient un **rendez-vous en présentiel** avec les deux directeurs R2 et INSPÉ. Privilégier les rendez-vous communs.
- **vendredi 17 décembre : date limite pour rendre une bibliographie commentée** aux deux directeurs/directrices.
- **vendredi 14 janvier 2022 : date limite pour déposer sur CURSUS une présentation vidéo** (5-8mn) du projet. Les modalités de présentation sont libres. Il peut s'agir simplement de filmer la présentation ou de proposer des supports visuels commentés. Tout autre dispositif est envisageable en fonction du sujet. L'objectif est de clarifier la problématique, d'en monter les enjeux aux directeurs du mémoire mais aussi aux autres étudiant.e.s. qui sont également destinataires de la vidéo. L'évocation des théoriques lectures en cours est attendue.

Dans la ligne de la problématique définie, des actions et des expérimentations en classe pourront alors être envisagées de manière efficace et attractive.

Ce travail évalué donne l'occasion d'expérimenter des outils numériques qu'il est utile de savoir employer mais aussi décoder en contexte professionnel. La mise en commun début janvier permet de prendre connaissance de la diversité des sujets et des démarches.

Suite du calendrier en S8.

EC2. Apports de la recherche/ séminaires

Sur l'ensemble de la première année, les étudiants peuvent choisir :

- soit les deux séminaires de recherche en didactique
- soit l'un des deux séminaires de recherche conçus pour le MEEF (s7 ou s8) ET un séminaire de recherche sélectionné dans l'offre d'un autre master, sur l'autre semestre (s7 ou s8), dans la mesure des possibilités de l'emploi du temps.
- le séminaire de recherche en didactique de la langue (en M2), lui, n'est pas au choix.

Dans la mesure où les emplois du temps le permettent, il est bien sûr possible d'assister à tous les séminaires en ne demandant à être évalué.e qu'à un seul d'entre eux par semestre. Il est de fait conseillé d'assister aux trois séminaires de recherche MEEF, même si l'évaluation peut porter sur le séminaire d'un autre parcours.

Séminaire de recherche en didactique de la littérature

20h

La littérature et l'expérience sensible du lecteur

Enseignante : Nathalie Rannou

Après l'attention accordée prioritairement à l'auteur, puis à la structure du texte ou encore au cadre social qui l'a vu naître, depuis les années 2000, la théorie littéraire s'intéresse au lecteur, à son activité et à ce que produit la lecture. En partant du principe que la littérature vaut comme expérience, nous nous demanderons quelle collaboration s'instaure entre un texte littéraire et son lecteur et à quelles conditions l'interprétation et l'appropriation peuvent avoir lieu. Ces questions intéressent particulièrement les médiateurs du livre, les enseignants et les chercheurs. Elles interrogent le rôle de la subjectivité et les droits du texte. Au gré du semestre, la créativité du lecteur est stimulée et analysée à travers des textes de lecture d'écrivains, de lecteurs « ordinaires », ou encore produits en cours, en ateliers. Ainsi abordée à la croisée des théories de la réception, de la génétique textuelle et de la recherche en création, la littérature engage une exploration du langage, des imaginaires et des valeurs qu'il nous revient de déchiffrer et d'expérimenter, individuellement et collectivement pour en faire un vrai moteur d'enseignement.

1. Les autobiographies de lecteurs
2. La littérature en gestation : quand le lecteur s'intéresse à la genèse du texte
3. Pacte de lecture et collaboration du lecteur : le modèle d'Umberto Eco et son dépassement
4. Le texte littéraire à l'épreuve du lecteur réel
5. Le texte du lecteur, entre reconfiguration intime et projections sociales
6. La lecture comme réécriture : intertextualité, interlecture et transmodalité
7. La lecture en voix : performance et interprétation

L'évaluation de ce séminaire porte sur la tenue d'un carnet de bord réflexif et la réalisation d'un écrit créatif de lecteur.

Références principales

Ahr S. *Enseigner la littérature aujourd'hui, "disputes" françaises*, Champion, 2015.

Brillant Rannou N., Le Goff F., Fourtanier M.-J., Massol J.-F. (dir.) *Un dictionnaire de didactique de la littérature*, Champion, 2020.

Rouxel A. & Langlade G. (dir.) *Le Sujet lecteur, lecture subjective et enseignement de la littérature*, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

OU

Séminaire de recherche en Lettres et Humanités

20h

Présences de l'Antiquité

Enseignantes : Judith Rohman et Cécile Corbel

Ce séminaire se propose d'étudier la réception des œuvres antiques et de certains motifs de l'imaginaire antique, en s'interrogeant sur leur modernité et les conditions de leur appropriation. À travers les époques, les œuvres antiques ont été comprises, adaptées, mises en scène, enseignées de diverses manières ; elles ont fait l'objet de réécritures et de réinterprétations parfois trans-générationnelles. Ce sont ces (re)lectures que nous étudierons, l'éclairage réciproque qu'elles permettent entre les œuvres antiques et leurs avatars modernes ou contemporains, ainsi que la façon dont l'histoire politique, sociale et culturelle peut s'y refléter. Le séminaire se demandera plus particulièrement comment un lecteur d'aujourd'hui peut ou doit aborder les textes antiques : on tiendra compte des éléments (écart temporel, culturel) qui rendent difficile leur approche et les rendent peu « lisibles », avant de voir comment les théories modernes (narratologie, théories de la lecture) peuvent se concilier avec les lectures philologiques.

UE4 - Pratique réflexive

56h

Enseignantes : Emmanuelle Toudic et Stéphanie Lemarchand

Accompagnement et exploitation du stage. Analyse de pratique.

UE5 - Langue

24h

En **anglais**, le groupe de remédiation, toutes filières confondues, a lieu le mercredi de 13h45 à 15h45 et le groupe "standard" pour les étudiants de MEEF Lettres et Documentation a lieu sur le même créneau, mercredi 13h45-15h45.

En **espagnol**, il y a deux groupes de niveaux, l'un à 13h45 et l'autre à 16h.

Les autres UEL sont placées sur l'un de ces deux créneaux et les cours sont mutualisés avec les Master Recherche.

Semestre 8

UE1 - Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

UE11. Littérature française

1. Œuvres au programme

14h

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*

Enseignante : Esther Pinon

Ce cours a pour objectif de permettre aux candidat.e.s du CAPES de maîtriser les grands enjeux des *Fleurs du Mal*, en vue de l'épreuve écrite disciplinaire, mais aussi et surtout d'approfondir les connaissances des futur.e.s enseignant.e.s sur une oeuvre qui figure fréquemment dans les programmes du secondaire, qu'elle soit étudiée en oeuvre intégrale ou que certains des poèmes du recueil soient exploités dans le cadre de groupements de textes.

Après avoir replacé l'œuvre dans son contexte littéraire, on s'interrogera donc sur l'évolution du lyrisme dont elle témoigne, sur ses enjeux politiques et éthiques, sur le sens que peut revêtir sa composition, sur son rapport à la musique et aux arts visuels, et sur la conception baudelairienne de la modernité.

Les parcours transversaux dans le recueil alterneront avec les études détaillées de poèmes, et avec les entraînements à la dissertation.

Conseils de travail et indications bibliographiques :

- Il est **impératif** que vous ayez lu au moins deux fois le recueil avant le début du cours, dans l'édition au programme : **Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.** Ces lectures doivent être actives : crayon en main, vous devez commencer à vous approprier le texte.
- Des révisions sur la poésie, en particulier celle du premier XIX^e siècle, pourront également vous être utiles. Vous pouvez vous aider par exemple de Monique Desyeux-Sandor, *Anthologie de la littérature française. Le XIX^e siècle*, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.
- La lecture d'autres œuvres de Baudelaire (en particulier *Le Spleen de Paris. Petits Poèmes en prose* et « *Le Peintre de la vie moderne* ») vous sera précieuse.
- Enfin, en guise d'introduction à l'immense bibliographie critique qu'a suscitée la poésie de Baudelaire, vous pourrez consulter avec profit :
 - JACKSON John E., *Baudelaire*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Références », 2011.
 - LABARTHE Patrick, SAINT-GERAND Jacques-Philippe et TURCAN Isabelle, *Les Fleurs du Mal. Baudelaire. Analyse littéraire et étude de la langue*, Paris, Armand Colin, 2002.
 - NIDERST Alain, *La Formation des Fleurs du Mal*, Paris, Eurédit, 2002.
 - ROBB Graham, *La Poésie de Baudelaire et la poésie française, 1838-1852*, Paris, Aubier, 1993.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée au début du cours.

2. Problématiques littéraires

12h

Enseignant : Jean Cléder

Ce cours a pour but de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'éclairer leur préparation aux épreuves disciplinaires du concours par des enseignements d'ouverture. Il s'agit de compléter les cours de littérature française sur corpus par des séances consacrées aux littératures anciennes, aux littératures étrangères, aux rapports entre littérature et arts. L'ambition du cours est d'enrichir le corpus d'exemples mobilisables dans le cadre de la composition française en se concentrant sur différents enjeux de théorie littéraire (les genres, la traduction, les transferts culturels, l'œuvre dans son époque, etc.) mais aussi de sensibiliser les futurs enseignants et futures enseignantes de français aux différents horizons culturels et littéraires qui s'inscrivent dans les programmes scolaires de Lettres (collège et lycée) et qui pourront enrichir leur pratique en classe.

Dans le cadre de ce cours, nous partirons de la distinction traditionnelle entre arts plastiques et poésie (en d'autres termes et approximativement espace et temps), pour en examiner le "rendement" et les limites dans une approche transversale des arts et de la littérature.

- Dans quelle mesure le texte littéraire parvient-il à faire image et à "montrer" ?
- Dans quelle mesure les arts plastiques parviennent-ils à représenter une action pour "raconter" ?

Littérature, peinture, mais aussi photographie et cinéma : ces questions théoriques seront abordées concrètement par des études de cas, visant à alimenter la réflexion des candidats dans une perspective trans-disciplinaire.

UE12. Etude de la langue

1. Grammaire moderne

14h

Enseignant : Mathieu Plas

Dans la continuité du semestre 1, le cours vise à renforcer les connaissances grammaticales des futur·e·s enseignant·e·s et à les préparer aux épreuves du CAPES qui requièrent une analyse de la langue. Tout en maintenant une activité importante en matière de méthodologie de la rédaction de la partie grammaire de la deuxième épreuve écrite, nous continuerons à traiter les points de grammaire à maîtriser dans cette perspective.

Outils indispensables

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
- Rapports des jurys des concours de Lettres Modernes
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul, 2016, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF

Lectures toujours utiles

Calas, F. et Rossi, N. (plusieurs éditions), *Questions de grammaire pour les concours*, Paris : Ellipses.

Catach, N. 2016, *L'orthographe française : traité théorique et pratique*, Paris, Armand Colin.

Lehman, A., 2008, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin.

Wilmet, M., 2016, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.

2. Histoire de la langue

10h

Enseignante : Fabienne Pomel

L'objectif est double : donner aux futurs professeurs de français une connaissance des principaux faits d'évolution de la langue française entre le Moyen Âge et aujourd'hui et préparer la partie « sémantique historique » au sein de la 2^e épreuve écrite.

Il s'agira d'acquérir :

- une connaissance de l'histoire du lexique français (ses origines, les grandes périodes de son évolution, ses traits généraux), et d'être capable de mettre en évidence des usages variants d'un même mot selon les périodes et les textes.
- un vocabulaire technique précis pour analyser le lexique : maîtriser les notions de lexicologie et de sémantique de base, (dérivation, composition, métaphore, métonymie, grammaticalisation, lexicalisation, concret, abstrait, etc).

- des connaissances sur les catégories grammaticales et les grandes lignes de leur évolution dans une perspective sémantique : affaiblissement de la flexion (flexion casuelle dans le domaine nominal, flexion en personnes dans le domaine verbal, basculement vers l'expression périphrastique des degrés de comparaison dans le domaine adjetival, développement de nouvelles parties du discours (déterminants, auxiliaires verbaux, nouveaux temps comme le futur II, essor des prépositions, etc).
- des compétences pour rendre compte des innovations ou retracer les évolutions marquantes de la morphologie verbale et nominale dans l'histoire de la langue ; mise en place et évolution des morphèmes en relation avec le système graphique français ; propriétés sémantico-référentielles des pronoms ou des déterminants et évolution diachronique ; valeurs modales, temporelles et aspectuelles des formes verbales et leur inflexion au cours du temps ; développement de marqueurs du discours.
- des réflexes d'analyse d'usages en discours et en contexte par des entraînements sur des sujets-types.

3. Enjeux didactiques de la langue

10h

Enseignante : Caroline Atallah

Ce cours vise à préparer la partie didactique de la langue de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (« Proposition didactique »), en faisant le lien entre les compétences d'analyse grammaticale et leur enseignement dans le cadre des programmes du secondaire.

Pour avoir une idée des attentes de l'épreuve du nouveau concours, se référer aux deux sujets zéro et aux commentaires qui les accompagnent ([disponibles ici](#)).

Une bonne connaissance des programmes scolaires et de la grammaire universitaire sont indispensables pour cette épreuve du concours :

- En ce qui concerne les programmes scolaires, vous trouverez les textes officiels (en vigueur depuis la rentrée 2018), ainsi que de nombreuses ressources pédagogiques, sur le site Eduscol du Ministère de l'Education Nationale (voir [là](#)).
- L'ouvrage de référence pour la grammaire est la *Grammaire méthodique du français* de Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul. (2016, Paris : PUF). *La Grammaire critique du français* de Marc Wilmet, M. (2003, Paris : Duculot) peut la compléter utilement pour problématiser les descriptions proposées, ainsi que la comparaison avec quelques manuels de collège.

UE13. Techniques d'analyse

12h

Stylistique

Enseignant : Stéphane Gallon

Trois axes seront privilégiés :

- l'utilisation des outils stylistiques : énonciation, architextualité, cohésion, lexique, syntaxe, figures micro et macrostructurales, intertextualité, etc.
- la réflexion sur les genres littéraires : l'essai, la lettre, le récit de voyage, le roman, etc.
- l'entraînement à la méthodologie du commentaire stylistique : la recherche d'arguments, le choix de la problématique, l'élaboration du plan, la rédaction.

Bibliographie

- Fromilhague, Sancier-Chateau, *Introduction à l'analyse stylistique*, « Lettres sup. », Armand Colin, 2004.
- Aron, Saint-Jacques, Viala, *Le dictionnaire du littéraire*, « Quadrige, Dicos Poche », PUF, 2010.
- Riegel, Pellat, Rioul, *Grammaire méthodique du français*, « Quadrige », PUF, 2009.

UE14. Didactique de la discipline : méthodes et pratiques

Compétences disciplinaires

71h

Enseignants : Marie-Aimée Biosca, Nathalie Blanc, François Giroud, Marie-Pierre Laisné, Morgane Le Meur, Stéphanie Lemarchand, Emmanuelle Toudic

Les dispositifs issus de la recherche sont mobilisés pour travailler les différentes compétences à faire acquérir aux élèves. Les didactiques de la littérature et de la langue sont approfondies à partir des expériences menées en stage. L'étudiant apprend plus finement à monter une séquence et à piloter une

séance. Les sous-disciplines du français sont envisagées de manière décloisonnée, pour faire apparaître les articulations qui les relient et permettent aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages. L'expérience de terrain est questionnée dans la double perspective de la construction des compétences professionnelles de l'enseignant et de la performance au concours.

Modules de Fabrique littéraire

Ces modules de littérature conçus pour les professeurs de français en formation a vocation à développer les connaissances disciplinaires (corpus, histoire littéraire, culture artistique, transmodalité) et les connaissances didactiques (conception de groupements de textes, problématiques didactiques, projets créatifs) à partir de pratiques aisément transférables en classe (fabrication de groupements de textes, mise en voix et en images, écritures créatives, action culturelle). Chaque module met en lumière un champ de la littérature particulier ouvert aux arts et au monde. Cet enseignement nourrit l'intersection entre savoirs universitaires, préparation à l'écrit du CAPES de lettres, à l'oral d'Option, et formation professionnelle.

Module A : Problématiques littéraires et langue française, approches diachroniques et interdisciplinaires 7h

Enseignante : Fabienne Pomel

Les séances visent à renforcer les connaissances disciplinaires (corpus, problématiques transversales) tout en ouvrant des pistes didactiques d'intégration aux objets d'étude du collège et lycée dans une perspective littéraire (groupements de textes ; axes possibles pour la lecture des textes ou la pratique de l'écriture), d'apprentissage de la langue (lexique, analyse grammaticale, histoire de la langue) et d'inter-disciplinarité (lecture d'image et histoire des arts). Divers corpus seront abordés avec un accent sur le corpus médiéval qui pose des problèmes spécifiques du choix des traductions ou adaptations, toujours articulé avec des corpus contemporains (textes, réécritures, adaptations au cinéma, en BD, etc).

Compétences engagées :

- Constituer / analyser un corpus : articuler des matériaux textuels et documents visuels ou audio-visuels pour concevoir Une séquence cohérente (concevoir et piloter un enseignement)
- Acquérir une culture littéraire, artistique et numérique. Connaître l'histoire des arts
- Intégrer la langue dans une séance et maîtriser l'analyse de la langue
- Écrire / faire écrire : l'élève scripteur
- Articuler éducation civique et morale et littérature sur la question du genre (gender)

1. La question du genre en langue et en littérature

Le débat sur le féminin dans la langue

La portion congrue des autrices dans les manuels et l'histoire littéraire ?

- panorama en diachronie : déséquilibre, dévalorisation et revalorisation récente (Belin)
- pistes de corpus d'autrices pour sortir des sentiers battus :
- Marie de France et Christine de Pizan : deux femmes auteures/autrices au Moyen Age

Travailler sur les stéréotypes : les contrepieds

La figure chevaleresque au féminin en littérature et dans les arts (peinture, BD, mangas, séries, cinéma)

Brouillage de genre dans la littérature : le métamorphoses de genre

2. Scolarisation et didactisation du texte médiéval. L'exemple du Roman de Renart

Les branches promues, le caviardage

De l'importance de bien choisir son édition dans une offre éditoriale brouillée : adaptation ? traduction ? quelle traduction ? Les flottements et recyclage des manuels

Pour une exploitation didactique optimisée : l'histoire de la langue, l'oralité, le rapport branche/fable, illustrations, réécritures et adaptations (BD, albums, cinéma)

3. L'interdisciplinarité autour de Villon et Apollinaire : le macabre et les vanités

La topique de l'*ubi sunt* et les motifs macabres : *La Ballade des pendus*, *L'Enchanteur pourri*ssant d'Apollinaire et les gravures de Derain, *La colombe poignardée*.

Atelier d'écriture : le modèle litanique de la liste : « mais où sont passé(e)s ...? »

Le texte et l'image : la gravure sur bois médiévale et moderne et son rapport à l'imprimerie, la peinture sur panneaux (les retables de J. Bosch), la danse macabre (fresques et gravures), le modèle pictural des vanités

4. Écritures à contraintes : le modèle oulipien, ou comment coupler plaisir et apprentissage de la langue et de la littérature ?

Comment s'inspirer des pratiques oulipiennes pour faire écrire les élèves tout en travaillant le lexique, la syntaxe et la versification? Troubadours, Grands Rhétoriqueurs et Oulipo : « Ecrire est un jeu qui se joue à deux, entre l'écrivain et le lecteur » Pérec (Entretien avec Alain Hervé, « La Vie, règle du jeu », *Le Sauvage*, 60, 1978, p.8-25)

Module B : Poésie contemporaine et société

7h

Enseignante : Nathalie Rannou

Comment faire de la poésie contemporaine l'objet d'une séquence riche, motivante pour les élèves et pertinente en termes d'apprentissage ? En partenariat avec la Maison de la poésie de Rennes, ce cours associe découvertes littéraires, lectures créatives et action culturelle pour le collège et le lycée. Il contribue également à la préparation de l'épreuve écrite du concours (conception d'une séquence didactique) et permet d'intégrer quelques exemples d'activités qui prépareront l'épreuve orale du capes.

1. A la découverte d'un corpus
2. Poésie contemporaine et livres d'artistes
3. Développer des lectures créatives
4. Organiser une rencontre d'écrivain
5. Inventer une séquence « poésie et société» en collège
6. Inventer une séquence en lycée à partir du Prix des Découvreurs
7. Exercice-type (la conception de séquence à l'écrit du capes)

Module C : Atelier de rhétorique, entraînement à la prise de parole en public

3h

Enseignante : Anna Rolland

L'objectif de l'atelier est de permettre aux étudiantes et étudiants de s'approprier les clés d'une prise de parole en public réussie, en vue des épreuves orales du concours et d'une future pratique enseignante. À travers des exercices variés, il s'agira d'apprendre à maîtriser son regard, sa gestuelle, sa voix (hauteur, intonation, rythme), ses silences, mais aussi à rendre le discours oral le plus clair et le plus intelligible possible, à développer de façon pertinente un argument au cours d'un exposé ou d'un entretien. L'accent sera également mis sur la mise en voix expressive de textes littéraires.

UE2 - Communauté éducative INSPÉ

Le tronc commun de formation vise la connaissance de l'institution et une culture professionnelle commune pour lutter contre les inégalités sociales, accueillir tous les élèves et conduire chaque élève à la réussite. La formation permet l'entrée dans le métier et donne les clés nécessaires à l'épreuve professionnelle du concours.

Il s'articule autour de quatre axes :

- la communauté éducative et le parcours de l'élève (les politiques éducatives, l'école inclusive, *etc.*)
- les valeurs de la république à l'école (la laïcité particulièrement)
- les pratiques collaboratives et coopératives du métier (le numérique, le climat scolaire, *etc.*)
- les théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant

Le programme de formation sera présenté à la rentrée.

Les journées « tronc commun » sont positionnées le vendredi.

Cet enseignement se déroule sur l'ensemble de l'année.

UE3 - Recherche

EC1. Méthodologie

4h

Le semestre 8 est le moment d'élaboration du plan et de rédaction du mémoire.

Les connaissances acquises au cours des deux semestres débouchent, en fin d'année, sur l'ébauche d'un protocole en prévision d'une expérimentation l'année suivante.

Mémoire

Le mémoire rédigé est à déposer auprès des deux directeurs/directrices :

- début mai pour la première session
- OU mi-juin pour la session 2.

EC2. Apports de la recherche/ séminaires

Sur l'ensemble du M1, les étudiants peuvent choisir :

- soit les deux séminaires de recherche en didactique proposés en M1,
- soit l'un des deux séminaires de recherche en didactique (s7 ou s8) et un séminaire de recherche sélectionné issu d'un autre master, sur l'autre semestre (s7 ou s8) dans la mesure des possibilités de l'emploi du temps. En 2021-2022 le séminaire proposé au choix en s7 est "Présences de l'Antiquité". Au moment de diffuser ce livret, le séminaire au choix pour le semestre 8 n'est pas encore connu car il dépend de la compatibilité des emplois du temps du second semestre.

Séminaire de recherche en didactique

20h

Enseignante : Stéphanie Lemarchand

Les recherches en didactique de la littérature prennent en charge l'élève scripteur et ce séminaire propose de découvrir, d'expérimenter et d'analyser différents dispositifs et différents effets de l'écriture sur les apprentissages des élèves. Il questionne les pratiques d'écriture et le rapport du professeur de français à la création littéraire et à l'apprentissage. En contexte scolaire, toutes sortes d'écriture sont proposées dans des dispositifs variés, néanmoins, un certain flou quant aux enjeux véritables de ces situations demeure la règle. De plus, l'écriture est souvent pensée comme un outil d'évaluation, ou une procédure « naturelle » pour laisser la trace d'un apprentissage ou d'une activité. Or, les compétences d'écriture permettent d'articuler les autres compétences en français : lecture, oral et langue.

Comment l'expérience d'écriture littéraire permet-elle d'améliorer la lecture des textes et les apprentissages ? En quoi est-elle moteur de l'appropriation de la littérature comme expérience de vie et de réflexion sur le monde ? En quoi un dispositif d'atelier d'écriture ou de mise en situation de création est-il un levier pour s'engager dans les apprentissages et développer sa réflexivité ?

Pistes de travail

- Le processus d'écriture / création / invention
- Le sujet scripteur : écrire pour se dire et se construire
- Articulation lecture-écriture : écrits de réception / imitation
- L'atelier : l'écrire et le dire
- Écriture et apprentissage de la langue
- Écrire un mémoire : expérience d'écriture scientifique et exposition de soi

Éléments de bibliographie

- DELAMOTTE R., GIPPET F., JORRO A., PENLOUP M. (2000). *Passages à l'écriture. Un défi pour les apprenants et les formateurs*, Paris : PUF.
HOUDART-MEROT, V., MONGENOT, C. (dir.) (2013). *Pratiques d'écriture littéraire à l'université*. Paris : Champion.
LE GOFF, F., FOURTANIER, M.-J. (dir.). (2017). *Les Formes plurielles des écrits de la réception*, volumes 1 et 2. Namur : PUN.
PETITJEAN, A. (2013). Faire l'expérience de la langue comme matériau artistique, à l'université. *Le français aujourd'hui*, 2(2), 59-67. <https://doi.org/10.3917/lfa.181.0059>

OU

Séminaire de recherche au choix

à définir.

UE4 - Pratique réflexive INSPÉ

Enseignantes : Emmanuelle Toudic et Stéphanie Lemarchand

Accompagnement et exploitation du stage. Analyse de pratique.

MASTER 2

La formation en alternance se déroule en partie en établissement (collège ou lycée de la moitié Est de l'académie), à raison, pour les lauréats des concours, de 9h de cours hebdomadaires en responsabilité les lundis, mardis et vendredis. Les mercredis et jeudis, les formations ont lieu à l' INSPÉ et à Rennes 2.

Les non-lauréats sont en stage de pratique accompagnée dans les classes de leurs tuteurs-terrain d'octobre à avril : les lundis, mardis et vendredis. Les mercredis et jeudis les formations partagées avec les stagiaires en responsabilité sont organisées à Rennes 2. Certains cours de préparation au concours sont également partagés avec les MEEF 1.

La formation sera présentée de manière détaillée aux stagiaires et étudiants lors des rentrées d'août (stagiaires) et de septembre (étudiants). Un calendrier jour par jour des formations sera remis, ainsi qu'une plaquette réalisée par l'INSPÉ contenant tous renseignements utiles.

Semestre 9

UE1 - Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

UE11. Littérature française

1. *Étudiants non lauréats* (enseignement mutualisé avec les M1)

1. Œuvres au programme

Charles Perrault, Contes

14h

Enseignant : François Trémolières

Rattaché à l'enfance et à la tradition orale, le conte devient à la fin du XVIIe siècle, et singulièrement avec Charles Perrault, un genre littéraire champion des Modernes dans la querelle des Anciens et des Modernes. Il s'agira donc de présenter l'œuvre, son auteur, le contexte dans lequel elle apparaît, les enjeux critiques.

Édition au programme : Charles Perrault, *Contes*, édition de Catherine Magnien, Paris, Le Livre de poche, coll. Classiques de poche n°2106, 2006. Uniquement les contes en prose, p. 171-308.

Marivaux, *L'Île des esclaves*

14h

Enseignante : Marion Bally

Ce cours articule cours magistral et exercices pratiques pour se préparer au mieux à l'épreuve écrite disciplinaire de dissertation sur œuvre.

L'objectif est d'acquérir une connaissance fine et personnelle de *L'Île des esclaves* de Marivaux, en lien avec son contexte historique et artistique, de manière à pouvoir rendre compte de la richesse de cette œuvre dans le cadre de l'épreuve du concours. Pour cela, nous travaillerons à des échelles différentes : nous alternerons des moments de cours magistral permettant d'acquérir les jalons nécessaires à une compréhension globale et éclairée de la pièce, des exercices de « microlectures » sous forme de commentaires de détail pouvant servir d'exemples au fil de la dissertation, et des exercices de synthèse visant à saisir les grands enjeux de l'œuvre et les principales interprétations auxquelles elle a donné lieu dans la critique. Ce travail d'appropriation de l'œuvre sera directement mis au service de l'exercice de dissertation, dont nous réviserons la méthodologie et que nous pratiquerons à partir de différents sujets, traités collectivement ou individuellement, pour saisir au mieux les attentes du concours.

Bibliographie initiale

Édition au programme : *L'Île des esclaves* dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, éd. Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

- Henri Coulet et Michel Gilot, *Marivaux. Un humanisme expérimental*, Paris, Larousse, coll. « Thèmes et textes », 1973.
- Jean Rousset, « La structure du double registre », *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1963, p. 45-64.
- Jean-Paul Schneider, « *L'Île des esclaves* de Marivaux ou la ‘balance égale’ », *Études sur le dix-huitième siècle* t. II, coll. « Textes et documents de la Société française d'étude du dix-huitième siècle », Strasbourg, Faculté des lettres modernes, 1982, p. 5-55.
- Jean-Michel Racault, « Les utopies morales de Marivaux », *Études et recherches sur le dix-huitième siècle*, 1980, p. 57-85.

Une captation disponible en ligne : *L'Île des esclaves*, mise en scène par Jacques Vincençy, CDN de Tours, 2019 : captation intégrale disponible sur <https://www.theatre-contemporain.net/spectacles/L-Ile-des-esclaves-27481/ensavoirplus/idcontent/104851>

2. Etudiants lauréats

Pour cette année de transition, les œuvres au programme du CAPES sont remplacées sur l'année par trois cours de problématiques littéraires d'environ 10 heures chacun.

2. Problématiques littéraires : Littérature et arts – Intermédialité

9h

Enseignante : Marianne Di Benedetto

Le cours vise à donner des clefs aux étudiantes et étudiants pour une approche des relations entre poésie et chanson aux XX^e et XXI^e siècles. Cette thématique permet d'introduire une réflexion sur l'intermédialité et les différentes manières dont les arts musicaux s'emparent d'une matière littéraire préexistante ou suscitent une création poétique inédite. Il s'agit par là de sensibiliser les nouveaux enseignants à la question de la littérature hors du livre à travers des exemples précis d'œuvres chantées (de Charles Trenet à Feu ! Chatterton, en passant par Hélène Martin et Serge Gainsbourg). L'objectif est donc d'explorer ensemble un matériau utilisable en classe de français et permettant de poser un autre regard sur les expressions poétiques contemporaines.

Indications bibliographiques

Buffard-Moret Brigitte, *Précis de versification : avec des exercices corrigés et un supplément sur la chanson populaire française*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 2018

Cantaloube-Ferrie Lucienne, *Chanson et poésie des années 30 aux années 60 : Trenet, Brassens, Ferré ou les enfants naturels du surréalisme*, Paris, A.-G. Nizet, 1981

Dournel Sylvain (dir), dossier « Poésie & Chanson », *Europe*, n°1091, mars 2020, p. 3-205

Gefen Alexandre, *L'idée de littérature. De l'art pour l'art aux écritures d'intervention*, Paris, Corti, 2021

Nauleau Sophie (éd.), *Je voudrais tant que tu te souviennes : poèmes mis en chansons de Rutebeuf à Boris Vian*, Paris, Gallimard, 2013

Zumthor Paul, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Le Seuil, 1983

UE12. Etude de la langue

1. Grammaire moderne

12h

Enseignant : Mathieu Plas

Le cours vise à renforcer les connaissances grammaticales des futur·e·s enseignant·e·s et à les préparer aux épreuves du CAPES qui requièrent une analyse de la langue. Le travail sera adapté aux connaissances individuelles acquises en première année et un retour sera fait sur la première présentation au concours. Une insistance particulière sera portée à la méthodologie de la rédaction de la partie grammaire de la deuxième épreuve écrite.

Outils indispensables

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
- Rapports des jurys des concours de Lettres Modernes
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul, 2016, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF

Lectures toujours utiles

Calas, F. et Rossi, N. (plusieurs éditions). *Questions de grammaire pour les concours*. Paris : Ellipses.
Catach, N. 2016, *L'orthographe française : traité théorique et pratique*, Paris, Armand Colin
Lehman, A., 2008, *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, Paris, Armand Colin
Wilmet, M., 2016, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot

2. Histoire de la langue

8h

Enseignante : Fabienne Pomel

L'objectif prioritaire est de préparer la partie « sémantique historique » au sein de la 2^e épreuve écrite. Mais il s'agit aussi de donner aux futurs professeurs de français une connaissance des principaux faits d'évolution de la langue française entre le Moyen Âge et aujourd'hui.

Il s'agira d'acquérir :

- une connaissance de l'histoire du lexique français (ses origines, les grandes périodes de son évolution, ses traits généraux), et d'être capable de mettre en évidence des usages variants d'un même mot selon les périodes et les textes.
- un vocabulaire technique précis pour analyser le lexique : maîtriser les notions de lexicologie et de sémantique de base, (dérivation, composition, métaphore, métonymie, grammaticalisation, lexicalisation, concret, abstrait, etc.).
- des connaissances sur les catégories grammaticales et les grandes lignes de leur évolution dans une perspective sémantique : affaiblissement de la flexion (flexion casuelle dans le domaine nominal, flexion en personnes dans le domaine verbal, basculement vers l'expression périphrastique des degrés de comparaison dans le domaine adjectival, développement de nouvelles parties du discours (déterminants, auxiliaires verbaux, nouveaux temps comme le futur II, essor des prépositions, etc.).
- des compétences pour rendre compte des innovations ou retracer les évolutions marquantes de la morphologie verbale et nominale dans l'histoire de la langue ; mise en place et évolution des morphèmes en relation avec le système graphique français ; propriétés sémantico-référentielles des pronoms ou des déterminants et évolution diachronique ; valeurs modales, temporelles et aspectuelles des formes verbales et leur inflexion au cours du temps ; développement de marqueurs du discours
- des réflexes d'analyse d'usages en discours et en contexte par des entraînements sur des sujets-types.

3. Didactique de la langue

10h

Enseignante : Caroline Atallah

Ce cours de didactique de la langue, qui s'adresse à tous les étudiants de M2, lauréats ou non du concours, vise différents objectifs :

- la consolidation des connaissances disciplinaires relatives à la langue française ;
- la compréhension et l'analyse des enjeux soulevés par la transposition didactique des notions grammaticales et linguistiques : examen des prérequis nécessaires, des difficultés liées à l'objet d'apprentissage, des points clés à travailler ;
- la construction d'activités d'enseignement reposant sur des objectifs clairs d'apprentissage dans une logique de progressivité.

UE13. Techniques d'analyse

12h

Stylistique

Enseignant : Jérôme Lecompte

Dans la deuxième épreuve écrite du concours, la partie « Étude stylistique » reste inchangée dans sa formulation comme dans ses attentes : l'analyse sera ainsi orientée pour faire ressortir un aspect caractéristique de l'un des textes du corpus. Ce cours aura donc pour objet de rappeler les méthodes du commentaire stylistique et de revenir sur les techniques d'analyse générales et plus proprement génériques, qui permettent de dégager les spécificités d'un texte.

Bibliographie

- Fr. Calas, *Leçons de stylistique. Cours et exercices corrigés*, Armand Colin, 3e éd., 2015.
- C. Fromilhague, A. Sancier-Château, *Introduction à l'analyse stylistique*, 2e éd., Armand Colin, 2016.
- J.-M. Adam, *La Linguistique textuelle*, Armand Colin, éd. 2015.
- D. Maingueneau, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Armand Colin, éd. 2015 ;
- Riegel, Pellat, Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, « Quadrige », 6e éd., 2016, ou 7e éd., 2018.
- Michèle Aquien, Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, LGF, “La pochothèque”, 1996 (il existe des versions séparées en deux dictionnaires, Livre de Poche, coll. “Usuels”).
- Bernard Dupriez, Gradus, *Les procédés littéraires*, Union générale d'éditions, « 10/18 », 2019.

UE14. Didactique de la discipline : méthodes et pratiques 27h

Compétences disciplinaires INSPÉ

Enseignants : Marie-Aimée Biosca, Nathalie Blanc, François Giroud, Marie-Pierre Laisné, Morgane Le Meur, Stéphanie Lemarchand, Emmanuelle Toudic

On s'interroge plus finement sur la construction des corpus scolaires et la manière de mener concrètement une séance d'apprentissage et de problématiser un cours. Le rôle du numérique dans l'enseignement du français est exploré. L'analyse des pratiques de classe, ancrée dans l'expérience de terrain, est ouverte sur la perspective du concours. Des séances en lien avec les différentes options du concours complètent la réflexion didactique et ouvrent sur des pratiques de classe innovantes.

UE3 - Recherche

Méthodologie : protocoles, recueil de données, types d'exploitation 8h

Dans le prolongement du travail écrit réalisé en M1, cette étape du travail de recherche met à l'épreuve un dispositif permettant le recueil de données. Ce travail est piloté par l'INSPÉ avec la participation, au cas par cas, des co-directeurs/directrices de Rennes 2.

UE4 - Pratique réflexive INSPÉ 10h

Semestre 10

UE1 - Conception et pilotage d'un enseignement inclusif

UE11. Littérature française

1. Étudiants non lauréats

Oeuvres au programme

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal* 14h

Enseignante : Esther Pinon

Ce cours a pour objectif de permettre aux candidat.e.s du CAPES de maîtriser les grands enjeux des *Fleurs du Mal*, en vue de l'épreuve écrite disciplinaire, mais aussi et surtout d'approfondir les connaissances des futur.e.s enseignant.e.s sur une oeuvre qui figure fréquemment dans les programmes du secondaire, qu'elle soit étudiée en oeuvre intégrale ou que certains des poèmes du recueil soient exploités dans le cadre de groupements de textes.

Après avoir replacé l'œuvre dans son contexte littéraire, on s'interrogera donc sur l'évolution du lyrisme dont elle témoigne, sur ses enjeux politiques et éthiques, sur le sens que peut revêtir sa composition, sur son rapport à la musique et aux arts visuels, et sur la conception baudelairienne de la modernité.

Les parcours transversaux dans le recueil alterneront avec les études détaillées de poèmes, et avec les entraînements à la dissertation.

Conseils de travail et indications bibliographiques :

- Il est **impératif** que vous ayez lu au moins deux fois le recueil avant le début du cours, dans l'édition au programme : **Charles Baudelaire, Les Fleurs du Mal, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.** Ces lectures doivent être actives : crayon en main, vous devez commencer à vous approprier le texte.
- Des révisions sur la poésie, en particulier celle du premier XIX^e siècle, pourront également vous être utiles. Vous pouvez vous aider par exemple de Monique Desyeux-Sandor, *Anthologie de la littérature française. Le XIX^e siècle*, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.
- La lecture d'autres œuvres de Baudelaire (en particulier *Le Spleen de Paris. Petits Poèmes en prose* et « Le Peintre de la vie moderne ») vous sera précieuse.
- Enfin, en guise d'introduction à l'immense bibliographie critique qu'a suscitée la poésie de Baudelaire, vous pourrez consulter avec profit :
 - JACKSON John E., *Baudelaire*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Références », 2011.
 - LABARTHE Patrick, SAINT-GERAND Jacques-Philippe et TURCAN Isabelle, *Les Fleurs du Mal. Baudelaire. Analyse littéraire et étude de la langue*, Paris, Armand Colin, 2002.
 - NIDERST Alain, *La Formation des Fleurs du Mal*, Paris, Eurédit, 2002.
 - ROBB Graham, *La Poésie de Baudelaire et la poésie française, 1838-1852*, Paris, Aubier, 1993.

Une bibliographie complémentaire sera distribuée au début du cours.

<i>La Mort le roi Artu</i>	14h
-----------------------------------	------------

Enseignantes : Christine Ferlampin-Acher et Fabienne Pomel

Édition au programme : *La Mort du roi Arthur*, édition, traduction, présentation par David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 2009. Attention: il existe d'autres éditions, fondées sur d'autres manuscrits et donnant par conséquent un texte différent. Il sera nécessaire pour le cours de vous être procuré cette édition précisément. Ce roman en prose composé vers 1235 est le dernier roman d'un cycle de 5 romans, d'auteurs vraisemblablement différents, qui racontent l'histoire du Graal depuis ses origines jusqu'à la chute du royaume arthurien. Ce dernier récit raconte comment, suite à l'amour adultère entre Lancelot et Guenièvre et à la trahison de Mordred, fils incestueux d'Arthur, l'idéal arthurien est conduit à sa perte.

Deux livres grand public, faciles à lire, mais permettant un accès au légendaire arthurien :

La Mort le Roi Artu (LMRA) fait partie d'un cycle de romans, d'auteurs différents, appelé couramment le cycle Vulgate. Si vous voulez en lire une version abrégée, facile à lire mais fidèle, je vous conseille C. Ferlampin-Acher et D. Hüe, *Arthur, Lancelot, le Graal:le Grand Roman*, Ouest France, 2010

Vous pourrez aussi lire le petit ouvrage illustré très accessible : C. Ferlampin-Acher et D. Hüe, *Mythes et réalités. Histoire du roi Arthur*, Ouest France, 2017.

Pour situer ce texte dans la production arthurienne, vous pouvez lire le Que Sais-Je? Th. Delcourt, *La littérature arthurienne*, 2000, ou bien l'article de synthèse, très bien fait, de C. E. Pickford, "Arthurien (cycle)", dans *Dictionnaire du Moyen Âge, littérature et philosophie*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 113-122., ou l'article de Fritz, Jean-Marie, « Mort le Roi Artu », *Dictionnaire des lettres franâaises : le Moyen Âge*, éd. Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris, Fayard, 1992, p. 1029-1030.

Bibliographie en ligne : https://www.arlima.net/qt/queste_del_saint_graal.html#tra

À faire en priorité : lire le texte en français moderne en prenant des notes (regarder quelques passages en ancien français pour voir si vous réussissez à faire le rapprochement entre les formulations médiévales et la traduction) et lire l'introduction de l'édition au programme. Réfléchir en lisant l'œuvre sur le genre romanesque, les personnages, le chronotope (espace-temps). Bon courage et bel été à vous! CFA

2. Étudiants lauréats

Problématiques littéraires

1. La littérature dans l'espace public: enjeux éthiques, sociaux et politiques contemporains 10h

Enseignante : Hélène Baty-Delalande

La réflexion portera sur la place de la littérature dans l'espace public contemporain: représentations collectives, plus ou moins consensuelles, enjeux politiques, enjeux éthiques. Comment et à quelles conditions les textes littéraires peuvent-ils nous aider à penser des dilemmes moraux? Réciproquement, dans quelle mesure la littérature peut-elle échapper (ou non) aux grands débats qui animent la société? De quoi s'agit-il, quand on parle de « littérature » dans l'espace public: comment penser la figure et la fonction des écrivains aujourd'hui? Quel statut (politique, moral, idéologique...) donner aux œuvres littéraires? Nous partirons de quelques débats ou polémiques contemporains pour tenter d'éclairer les enjeux implicites qui les animent, et pour réfléchir ainsi, de manière oblique, aux manières d'aborder les résonances éthiques et idéologiques de la littérature dans la société, et donc en classe.

2. Littérature antique: textes fondateurs, corpus, réécritures

9h

Enseignante : Judith Rohman

Ce cours se propose d'enrichir la culture littéraire des étudiants dans le domaine de l'Antiquité tout en les préparant à étudier les œuvres antiques avec leurs élèves. On s'appuiera notamment sur les programmes scolaires de l'enseignement secondaire pour proposer, en alternance, ateliers de réflexion sur des séquences et présentation des œuvres.

Bibliographie conseillée:

- S. Saïd, M. Trédé, A. Le Bolluec, *Histoire de la littérature grecque*, PUF
- H. Zehnacker, J.-C. Fredouille, *Littérature latine*
- Homère, *Iliade*, *Odyssée*
- Virgile, *Enéide*
- Ovide, *Métamorphoses*

Il est fortement conseillé d'avoir lu les trois œuvres antiques citées et de consulter régulièrement un manuel de littérature grecque et latine.

UE12. Etude de la langue

1. Grammaire moderne

4h

Enseignant : Antoine Tholly

Ce cours, qui s'adresse aux étudiants non-lauréats du concours, vise à compléter les acquisitions de morphosyntaxe effectuées au premier semestre, dans la perspective de l'écrit du CAPES, et notamment de la question de grammaire de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée.

2. Stylistique

6h

Enseignant : Stéphane Gallon

Dans la continuité de ce qui aura été vu en MEEF1, trois axes seront privilégiés :

- l'utilisation des outils stylistiques : énonciation, architextualité, cohésion, lexique, syntaxe, figures micro et macrostructurales, intertextualité, etc. ;
- la réflexion sur les genres littéraires : l'essai, la lettre, le récit de voyage, le roman, etc. ;
- l'entraînement à la méthodologie du commentaire stylistique : la recherche d'arguments, le choix de la problématique, l'élaboration du plan, la rédaction.

Bibliographie

- Fromilhague, Sancier-Chateau, *Introduction à l'analyse stylistique*, « Lettres sup. », Armand Colin, 2004.
- Aron, Saint-Jacques, Viala, *Le dictionnaire du littéraire*, « Quadrige, Dicos Poche », PUF, 2010.
- Riegel, Pellat, Rioul, *Grammaire méthodique du français*, « Quadrige », PUF, 2009.

3. Didactique de la langue

5h

Enseignante : Caroline Atallah

Ce cours de didactique de la langue, qui s'adresse à tous les étudiants de M2, lauréats ou non du concours, poursuit le travail mené dans le cadre du semestre 9 et vise les mêmes objectifs :

- la consolidation des connaissances disciplinaires relatives à la langue française ;
- la compréhension et l'analyse des enjeux soulevés par la transposition didactique des notions grammaticales et linguistiques : examen des prérequis nécessaires, des difficultés liées à l'objet d'apprentissage, des points clés à travailler ;
- la construction d'activités d'enseignement reposant sur des objectifs clairs d'apprentissage dans une logique de progressivité.

UE13. Techniques d'analyse

1. Option au choix

Cet enseignement à option comprend 23 ou 15 heures de cours. L'ensemble de 23 heures est prévu pour l'option Lettres où les effectifs sont plus conséquents. 15h sont prévues pour les autres options dont les effectifs sont réduits. Dans tous les cas 4 heures sont spécifiquement dédiées à la prise en charge de l'oral par les candidats eux-mêmes (colles avec reprises collectives).

Option Lettres : la leçon de lettres modernes

23h

Enseignante : Nathalie Rannou

La première épreuve d'admission a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Dans le corpus proposé, l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Il peut s'agir d'un autre texte littéraire, du Moyen-Âge à nos jours, ou d'une image. Le candidat conçoit, pour un niveau de classe donné, une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels ou linguistiques, selon la nature du document associé.

Cet enseignement couvre l'approche de textes et d'images relevant de divers genres, époques, ancrages géographiques et courants. Afin d'enrichir le cours, chaque texte est abordé en corrélation avec plusieurs images et plusieurs autres textes, y compris à partir de suggestions émanant des étudiants eux-mêmes.

4 heures sont spécifiquement réservées à des oraux de type concours. Ces oraux se déroulent en classe et donnent lieu à des reprises collectives.

Option Langue et culture de l'Antiquité

15h

Enseignants : Judith Rohman et Anne Rolet

La première épreuve d'admission a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat. Pour le domaine « Latin pour Lettres Modernes », le corpus est composé d'un texte littéraire français dont il faut réaliser une étude linéaire et d'un texte latin dont une partie est à traduire; l'ensemble du corpus doit ensuite être exploité de façon à proposer une séance de cours d'un niveau donné.

Le cours consistera en une série d'entraînements à l'épreuve par la présentation de sujets-types, assortie d'un programme de révisions de langue latine afin de mener au mieux la traduction. Quatre heures de colle viendront compléter le cours pour permettre aux candidats d'affronter l'exercice dans les conditions du concours. La pratique régulière du latin dans les années précédentes est recommandée pour s'inscrire à cette option et se présenter dans les meilleures conditions possibles à l'épreuve.

Option FLE/FLS

15h

Enseignante : Hélène Baty-Delalande

Comme pour les autres options, l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement permettant en premier lieu d'apprécier "la maîtrise disciplinaire et pédagogique du candidat". Pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde, le corpus est constitué d'un "texte littéraire assorti d'un second texte littéraire". Le candidat doit concevoir une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse des textes et de leur exploitation conjointe "dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels ou linguistiques", en prenant en compte le contexte particulier d'enseignement (UPE2A, classe ordinaire incluant des élèves allophones), et en mobilisant des savoirs en didactique du français langue étrangère et de scolarisation.

Il s'agira de préparer une épreuve qui représente la diversité des contextes d'enseignement sous l'angle des richesses qu'ils permettent à la fois à l'enseignant et aux élèves de développer, dans la perspective d'une pédagogie différenciée. Il faudra constamment garder en tête qu'il s'agit d'articuler ces démarches avec les enjeux des programmes de français en précisant explicitement les compétences littéraires et linguistiques que l'on cherche à faire acquérir aux élèves.

4 heures sont spécifiquement réservées à des oraux de type concours. Ces oraux se déroulent en classe et donnent lieu à des reprises collectives.

Option Théâtre : Leçon, domaine théâtre

15h

Enseignante : Audrey Giboux

La première épreuve d'admission a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat. Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document, qui dans le cas de l'« épreuve de leçon, domaine théâtre » est un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale. Il s'agira de proposer une exploitation de l'ensemble du corpus (texte qui fera l'objet d'une explication linéaire + extrait d'une mise en scène associée) et de concevoir, pour un niveau de classe donné (collège ou lycée), une séance d'enseignement qui rende compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels.

Cet enseignement vise donc à la fois à vous donner les outils nécessaires à l'analyse d'une mise en scène théâtrale ; à vous permettre d'approfondir les connaissances relatives au monde et à l'histoire du théâtre, ouvertes à tous les enjeux pédagogiques de la classe de français ; et à vous entraîner à la maîtrise de l'exposé tel qu'il se déroulera dans les conditions du concours. Le choix de l'option « Théâtre » nécessite certes un intérêt pour l'art dramatique, mais il s'agit bien de recruter des enseignants de français, et non d'études théâtrales ; il n'est par ailleurs pas attendu des candidats qu'ils aient une pratique confirmée du théâtre.

Option Cinéma

15h

Enseignant : Jean Cléder

Le recentrement de cette épreuve d'admission sur une « séance de cours » (au lieu d'une « séquence d'enseignement ») modifie le statut du cinéma dans l'exercice lui-même et rend l'épreuve plus facile à aborder.

Cette préparation sera constituée d'études de cas — assortiments de documents — afin de travailler simultanément sur (1) l'analyse de l'image, (2) l'approfondissement d'une culture cinématographique, (3) l'exploitation du cinéma dans le cadre d'un cours de français, et (4) l'entraînement à l'oral des étudiants.

Rappelons que l'option « cinéma » ne nécessite pas de compétences spécifiques, au-delà des qualités d'analyses exigées d'un professeur de français : elles sont faciles à ré-investir dans l'analyse de l'image.

Bibliographie sommaire (outils et points de repères) :

. Jacques Aumont et Michel Marie : *Dictionnaire théorique et critique du cinéma* (Paris, Armand Colin, 2016)

- . André Bazin : *Qu'est-ce que le cinéma ?* (Paris, Éditions du Cerf, collection « 7ème Art », 1976)
- . Jean Cléder et Laurent Jullier : *Analyser une adaptation* (Paris, Flammarion, collection « Champs arts », 2017)
- . Laurent Jullier : *Analyser un film, De l'émotion à l'interprétation* (Paris, Flammarion, collection « Champs arts », 2012)

2. Didactique de la langue

10h

Enseignante : Caroline Atallah

Ce cours de didactique de la langue, qui s'adresse à tous les étudiants de M2, lauréats ou non du concours, poursuit le travail mené dans le cadre du semestre 9 et vise les mêmes objectifs :

- la consolidation des connaissances disciplinaires relatives à la langue française ;
- la compréhension et l'analyse des enjeux soulevés par la transposition didactique des notions grammaticales et linguistiques : examen des prérequis nécessaires, des difficultés liées à l'objet d'apprentissage, des points clés à travailler ;
- la construction d'activités d'enseignement reposant sur des objectifs clairs d'apprentissage dans une logique de progressivité.

UE 3 - Recherche

EC1. Méthodologie : cadrage de l'oral de présentation du mémoire

2h

Enseignante : Nathalie Rannou

Le mémoire d'initiation à la recherche réalisé en M1 suivi d'expérimentations et de recueils de données en M2 donne lieu à une journée de mise en commun de type "Journée d'études" au cours de laquelle chaque étudiant.e/enseignant.e-stagiaire/apprenti.e chercheur.e fait part de ses découvertes en didactique du français et réagit aux présentations des autres.

L'évaluation porte sur l'intérêt du protocole mis en place, la qualité de l'analyse interprétative des résultats, la rigueur de la présentation orale et l'intérêt des discussions suscitées. Cet exposé en public peut être réalisé à plusieurs dans la logique du travail accompli sur les deux années.

EC2. Apports de la recherche/ séminaires

Séminaire de recherche en didactique de la Langue

20h

Enseignante : Marie-Armelle Camussi-Ni

Ce séminaire est conçu autour de l'appropriation d'une démarche de recherche en didactique de la langue en passant par toutes les étapes de sa conception, de la récolte de données et de l'analyse des résultats. Cette démarche concrète permettra de mener une réflexion épistémologique susceptible de nourrir la réflexion personnelle des étudiants dans leurs propres travaux de recherche mais aussi d'éclairer les études de données dans les lectures théoriques qu'ils pourront mener dans la suite de leur carrière. Différents protocoles de recherche-action seront proposés. Ceux-ci auront pour objectif de comparer les acquis des élèves selon les classes, d'évaluer l'intérêt de nouvelles descriptions grammaticales mais aussi de récolter et prendre en compte les analyses métalinguistiques des élèves.

UE4 - Pratique réflexive INSPÉ

10h

Les notions d'évaluation et de motivation deviennent le pivot de la réflexion didactique. La préparation à l'épreuve de didactique du concours est partie intégrante de la formation. À l'issue de son parcours, l'étudiant.e doit être en mesure de prendre en charge une classe de manière autonome et de justifier ses choix didactiques.

Modalités de contrôle

Réglementation du contrôle des connaissances

L'évaluation se fait en contrôle continu. Chaque enseignant présente les modalités détaillées prévues pour son cours ou l'unité d'enseignement.

Les modalités de contrôle des connaissances définissent la nature et la durée des épreuves pour chaque enseignement et chaque session d'examens (1^{re} session : semestre 1 (Décembre-Janvier) et semestre 2 (Avril-Mai) ; 2^e session : en Mai (semestre 7) et Juin (semestre 8)).

Les modalités de contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'université - rubriques "scolarité", puis "examens".

Les modalités des enseignements de langues sont également affichées au Centre de Langues - UFR Langues.

Certaines des modalités de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant (par exemple, un écrit sur table ou un dossier) : celui-ci vous communiquera son choix en cours de semestre.

Notez que les modalités de contrôle des connaissances peuvent être différentes entre les deux sessions d'examens : n'oubliez pas de les consulter !

Les différents types d'épreuves

Le contrôle continu donne lieu selon les cas à des épreuves écrites sur table (organisées par l'enseignant, qui en aura affiché la date, dans le cadre habituel d'une de ses séances de cours) ou à des exposés, des dossiers, des examens pratiques ou des oraux. La participation à ces épreuves est obligatoire pour les étudiants assidus.

Les étudiants ayant demandé et obtenu une dispense d'assiduité ne sont pas concernés par le contrôle continu et doivent se présenter aux épreuves d'examens terminaux correspondantes prévues par les modalités de contrôle des connaissances.

2^e session d'examens et report des notes

En cas d'ajournement à la session initiale (session 1), l'étudiant bénéficie d'une session de ratrappage (session 2).

Aucune épreuve n'est à repasser en 2^e session au sein d'un semestre acquis ou des UE acquises. En revanche, **dans un semestre non acquis, doivent être repassées TOUTES les épreuves prévues par les modalités de contrôle des connaissances pour les enseignements des UE ayant un résultat négatif ou défaillant.**

Attention : toute épreuve non obtenue et non compensée doit être repassée en session 2. La note de la session 2 remplace toujours celle de la session 1, même si elle est inférieure à cette dernière.

Aucune note inférieure à 10/20 ne peut être reportée en 2^e session.

Voir aussi le document "comment lire votre relevé de notes" au dos du relevé de notes (également disponible sur la page de l'UFR ALC -<http://www.univ-rennes2.fr/ufr-alc>- rubrique "Scolarité").

Les notes supérieures ou égales à 10/20 ne sont conservées que de la 1^{re} à la 2^e session : **aucune note ne peut faire l'objet d'un report d'une année sur l'autre.** Si l'unité d'enseignement

n'est pas obtenue à l'issue de la 2^e session, l'étudiant souhaitant compléter ultérieurement son diplôme doit repasser la totalité des épreuves de cette unité d'enseignement.

Pour la 2e session en Mai (semestre 7 et 9) et Juin (semestre 8 et 10), seules les modalités de contrôle des connaissances de Langue sont disponibles sur le site de l'université. Les Modalités de Contrôle des Connaissances des MEEF sont normalement affichées sur l'ENT de l'INSPÉ. Pour les étudiants en MEEF, c'est la Charte des examens de l'INSPÉ qui s'applique (on peut la trouver ici : <https://www.inspebretagne.fr/l-offre-de-formation/le-master-meef>).

Principes généraux appliqués aux parcours de Master MEEF

- La validation d'une année de Master MEEF nécessite d'avoir la moyenne à chacun des deux semestres : les semestres, en 1ère et 2e année, ne sont pas compensables entre eux.
- Le M1 MEEF ne peut être obtenu qu'à la condition que le stage ou son équivalent (emploi d'EAP ou de vacataire pour une durée excédant celle du stage) ait été réalisé.
- Le diplôme de Master MEEF ne peut être obtenu qu'à la condition que l'UE Langue soit validée et que le mémoire ait été rendu et soutenu.

UE Langue et non compensation

L'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » stipule à l'article 8 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. » Afin de ne pas pénaliser un étudiant n'ayant pas validé l'UE Langue en M1, s'il a obtenu la moyenne à chacun des deux semestres, sans avoir validé l'UEL, il est autorisé à s'inscrire en M2. La non-validation de l'UEL étant suspensive de l'obtention du diplôme du Master MEEF, il devra nécessairement représenter et valider l'UEL au cours de la 2e année de master.

La non compensation de l'UEL ne concerne pas les étudiants titulaires d'une licence de Langue, quelle que soit la mention (ou le parcours) dans laquelle ils sont inscrits.

Dispositions particulières pour l'UE Stage - Mise en situation professionnelle

- L'UE Stage - Mise en situation professionnelle - est non compensable au second semestre (exigence d'une note supérieure ou égale à 10) ;
- L'UE Stage - Mise en situation professionnelle - est non compensatrice en M2 pour chacun des deux semestres (exigence d'une moyenne supérieure ou égale à 10 sur l'ensemble des autres UE, ainsi que sur l'ensemble des UE) ;
- Pas de session 2 au Semestre 10 pour l'UE Stage - Mise en situation professionnelle (report de note)

Réglementation des examens

La réglementation de surveillance des examens terminaux écrits de l'Université est la suivante :

"L'accès n'est donné aux étudiants qu'en présence et sous la responsabilité des surveillants de l'épreuve. L'université fournit aux candidats les supports nécessaires à la rédaction, au brouillon et définitive, des épreuves. **Les candidats** ne doivent donc apporter aucune feuille de papier pour l'épreuve, et **ne peuvent garder avec eux, durant toute sa durée, ni téléphone portable, ni matériels électroniques.** Seuls les documents et matériels spécifiquement autorisés peuvent être introduits dans les salles d'examens. **Les étudiants doivent déposer à l'entrée de la salle d'épreuve leurs cartables contenant tous les documents ou matériels non autorisés.**"

"Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats soit à l'entrée de la salle d'examen, soit pendant l'épreuve, soit lors de la remise de la copie. À cette fin, les étudiants devront être porteurs de leur carte d'étudiant ou, à défaut, de leur carte d'identité."

"Il est interdit de s'absenter de la salle d'examen pendant la première heure de l'épreuve, sauf à remettre sa copie. Les sorties, qui doivent ensuite rester l'exception, se font une à la fois, et doivent être brèves."

"Tout candidat dont le nom ne figurera pas sur la liste peut composer, mais est averti que son résultat ne pourra être enregistré que s'il a régularisé sa situation dans un délai de 7 jours à compter de la date de l'épreuve. Ses nom, date de naissance et numéro de carte d'étudiant devront être ajoutés sur la liste."

Fraudes / plagiat

Tout emprunt à des auteurs ou à des supports doit faire l'objet d'une référence claire.

Extrait du règlement intérieur de l'Université Rennes 2 (art. 53) : « *Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales. Seules de courtes citations sont autorisées, si le nom de l'auteur et la source dont elles sont tirées sont clairement indiqués.* »

"Les fraudes, et tentatives de fraudes, sont traitées par la section disciplinaire du Conseil d'Administration. Elles relèvent d'une échelle précise de sanctions.

En cas de fraude, ou de tentative de fraude, les surveillants doivent :

- prendre toute mesure pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du candidat
- saisir les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement les faits
- dresser un procès verbal contresigné par les autres surveillants et par le, ou les, auteur(s) de la fraude, ou tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention en est porté au procès verbal.

Ce n'est qu'en cas de substitution de personne ou de trouble affectant le déroulement de l'épreuve que l'étudiant peut être expulsé de la salle. L'expulsion est alors prononcée par le Président de l'Université ou son représentant.

Attention : le plagiat est une fraude, mais aussi un délit passible de sanctions pénales."

La réglementation en cas d'absence à une ou plusieurs épreuves

L'absence à une épreuve, qu'elle puisse être justifiée ou non, sera assimilée à un zéro pour le calcul des résultats.

Convocations aux examens

Si vous avez besoin d'une convocation aux examens à l'intention par exemple de votre employeur, vous devez la demander à l'accueil de l'UFR Arts, Lettres, Communication (bureau B120) pour les examens terminaux sur table, et directement auprès des enseignants pour le contrôle continu et les examens terminaux pratiques ou oraux.

Résultats

Jurys d'année et de diplôme

Le jury académique délibère à huis clos à l'issue de chaque semestre et de chaque session d'examens ; le jury est souverain.

Affichage des résultats et envoi des relevés de notes

À l'issue de chaque session d'examens, l'étudiant peut consulter son relevé de notes sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

Un relevé de notes est envoyé à chaque étudiant en fin de 1^{ère} session (fin Mai-début Juin).

Si vous avez besoin d'un relevé de notes en fin de 1^{er} semestre ou après la 2^{ème} session d'examens, vous devez en faire la demande auprès de l'accueil de l'UFR ALC (B120, ouvert de 14h à 17h du Lundi au Jeudi et de 13h30 à 16h30 le Vendredi) ou auprès de la Scolarité MEEF de l'UFR ALC (par courrier uniquement) en joignant une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse.

Aucun duplicata de ce document ne sera fourni.

Réclamations de notes

Les réclamations de notes ne pourront porter que sur des erreurs de transcription. Il n'y a plus de formulaire papier : les réclamations de notes sont à faire via l'ENT Rennes 2, en allant dans la rubrique "Scolarité", puis "Réclamations résultats". C'est un **formulaire en ligne**.

Les étudiants doivent libeller soigneusement: leurs coordonnées, le code de l'unité d'enseignement, la matière concernée et le nom de l'enseignant concerné, faute de quoi leur demande ne pourra être prise en compte. Toute réclamation doit être formulée auprès de la scolarité concernée (pour les UEF, UES, UER : Scolarité MEEF de l'UFR ALC, pour les Langues : Centre de Langues) dans un délai de deux mois après la diffusion des résultats.

Les réclamations portant sur la teneur des résultats et sur la demande d'attribution de points de jury ne seront pas prises en compte.

Aucune réclamation ne doit être adressée aux enseignants ou à la direction du département.

Toute réclamation doit être formulée dans un délai de deux mois après la diffusion des résultats.

Consultation des copies

La consultation de vos copies est un droit, qui vous permet de prendre connaissance, quel que soit votre résultat, des annotations apportées à votre copie par l'enseignant correcteur ; c'est le meilleur moyen de progresser en tenant compte de vos lacunes comme de vos points forts.

Dans le cas des examens terminaux, les enseignants sont tenus de conserver pendant un an les copies corrigées. Les étudiants sont informés de la tenue d'une journée de consultation de l'ensemble des copies à l'issue de chacune des sessions.

Dans le cas des épreuves de contrôle continu organisées en cours de semestre, l'enseignant soit rend leurs copies corrigées aux étudiants, soit propose la consultation des copies, lors d'une séance de cours ou dans une plage horaire spécifique.

Les enseignants peuvent également vous recevoir pendant leurs heures de permanence.

Remise du diplôme

La date à partir de laquelle les étudiants peuvent retirer leur diplôme à l'accueil (B120) est affichée sur les panneaux du département. Pour cela, vous devez vous munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport uniquement). Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, veuillez contacter l'accueil (Tél. : 02 99 14 15 39).

Consignes de sécurité

>>>>>> Incendie - accident <<<<<<

Campus Villejean et La Harpe
02 99 14 20 00 (en interne : 20 00)

Consignes de prévention >>>>>>	En cas de départ d'incendie >>>>>> Règles à respecter
<ul style="list-style-type: none">Respectez les consignes de sécurité affichées dans les bâtiments et salles de cours.Ne pas encombrer les circulations et ne pas gêner la fermeture automatique des portes coupe-feu.Ne pas jeter les mégots de cigarette dans les poubelles.Ne pas laisser sans surveillance vos sacs, valises ...En cas d'acte de malveillance, d'objet ou comportement anormal :appelez le Poste Central de Sécurité au 02 99 14 20 00 à l'aide d'un téléphone portable (en interne : 20 00)Un contrôle de vos sacs et la présentation de la carte d'étudiant et d'une pièce d'identité peut être effectué par les agents de sécurité de l'Université.	<ul style="list-style-type: none">Actionnez un boîtier bris de glace de couleur rouge situé près des sorties ;Appelez le Poste Central de Sécurité au 02 99 14 20 00 à l'aide d'un téléphone portable (en interne : 20 00) ;Luttez contre le sinistre en utilisant les extincteurs les plus proches sans prendre de risque pour vous-même ;Si le sinistre ne peut être maîtrisé, quittez le bâtiment ;Les agents de sécurité de l'Université vont intervenir
Dès l'audition du signal sonore d'évacuation >>>>>>>>>>>>>	Consignes en cas d'attentat >>>>>> <ul style="list-style-type: none">Consulter les consignes affichées dans les salles de cours ;S'échapper du bâtiment, quitter le campus ;Si c'est impossible se cacher ;Alerter le Poste Central de Sécurité au 02 99 14 20 00 à l'aide d'un téléphone portable (en interne : 20 00).